

Projet d'établissement 2023-2026

1 2 3



Soutien à la parentalité

Mixité sOciale

BienveiLlance

REspect

SocIalisation

Egalité filLes et garçons

*« Je suis petit mais important.
J'ai le droit d'être respecté, et mes parents aussi, dans tous les lieux où
je suis accueilli, avec ou sans eux.
Et j'ai le droit de ne pas avoir peur et de ne pas avoir mal quand on me
soigne.
Les gens qui travaillent dans ces lieux où je reste un peu, mais où je ne
fais que passer, devraient savoir que j'ai un nom, que j'ai une histoire,
que j'ai un avenir, que je ne suis pas un prix de journée, et que mes
parents ne sont ni des visiteurs, ni des gens qui n'y connaissent rien. »*

Janusz KORCZAK
Droit de l'enfant au respect, Robert Laffont

INTRODUCTION

L'OBJECTIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Notre projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant. Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de cadre et de base de réflexion pour évoluer avec le temps, autour d'un socle commun, essentiel à la cohésion de l'équipe pluridisciplinaire. Il sert également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe. Le binôme de direction, entouré des éducatrices de jeunes enfants, coordinatrices pédagogiques, est garant de l'application de ce projet au sein de la structure.

LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET

L'accueil de l'enfant et de sa famille dans le respect de leur projet de vie est au cœur de cette réflexion.

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet. Un travail intense de réflexion et de collaboration, donnant à chacun la possibilité de réfléchir à sa conception de l'accueil.

L'expérience professionnelle, les compétences ainsi que la remise en question individuelle et collective ont été indispensables à l'écriture du projet.

Enfin, le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste, l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites. Plusieurs outils peuvent servir pour ces évaluations, comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

QUI PEUT AVOIR ACCES AU PROJET D'ETABLISSEMENT

Nous serons amenés à diffuser ce document :

- Auprès des parents
- Auprès des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelle et Infantile...)
- Auprès de la très grande crèche
- Auprès des stagiaires ou apprentis que nous recevons et que nous formons.
- Auprès des professionnels de l'équipe

SOMMAIRE

I - Projet social et de développement durable

- 1 - Caractéristiques géographiques
- 2 - Caractéristiques de l'établissement
- 3 - Historique de la structure
- 4 - Nos partenaires
- 5 - Les valeurs de notre association
- 6 - Le développement durable

II - Projet d'accueil

- 1 - Les prestations d'accueil
- 2 - L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique
- 3 - Modalités d'analyse de pratique et de formation
- 4 - Présentation de l'équipe pluridisciplinaire

III - Projet éducatif

- 1 - L'accueil de l'enfant et de sa famille
- 2 - La vie à la très grande crèche 123 Soleil
- 3 - L'hygiène et la santé
- 4 - La sécurité physique et affective
- 5 - La socialisation
- 6 - Le doudou
- 7 - Les temps forts à la très grande crèche **1 2 3 SOLEIL**
- 8 - Les différents moments de la journée pour chaque unité de vie
- 9 - Les passerelles

IV - Projet pédagogique

- 1 - L'éveil musical
- 2 - Les ateliers cuisine
- 3 - Le Kamishibai
- 4 - Le yoga des enfants
- 5 - L'espace SNOEZELEN
- 6 - La médiathèque

I - Projet social et de développement durable

Au travers de ce chapitre, nous allons vous présenter la structure dans son environnement social et économique.

- 1 - Caractéristiques géographiques**
- 2 - Caractéristiques de l'établissement**
- 3 - Historique de la structure**
- 4 - Nos partenaires**
- 5 - Les valeurs de notre association**
- 6 - Le développement durable**

1 - Caractéristiques géographiques

La très grande crèche 123 Soleil se situe sur la commune de Guebwiller, qui fait partie de la Communauté de communes de la Région de Guebwiller, dans le département du Haut-Rhin.

Cette intercommunalité, qui regroupe 19 communes, est en fonction depuis le 1^{er} janvier 2001.

La communauté de commune représente une population de 38 069 habitants, répartie sur une superficie de 189.4 km², soit une densité de 201 habitants par km².



2 - Caractéristiques de l'établissement

La très grande crèche **1 2 3 SOLEIL** se trouve 5 rue de la Piscine à Guebwiller (68 500)

Elle a ouvert ses portes le 17 août 2015.

GESTIONNAIRE : Association de Gestion des Structures de la Petite Enfance du FLORIVAL (Volume III n° 127, enregistré le 7 octobre 1975)

Adresse : 170 Rue de la République à Guebwiller (68 500)

Téléphone : 03 89 76 88 53

La très grande crèche dispose d'un agrément (*Arrêté solidarité n°2015-00300 du 28 Août 2015*) de 70 enfants âgés de 10 semaines à 6 ans accomplis répartis en trois unités.

Elle accueille les enfants de 7h00 à 18h30, du lundi au vendredi.

Les premières années de la vie de l'enfant sont fondamentales pour son développement psychologique, affectif, pour se réaliser et pour son devenir d'adulte.

Nous voulons pour l'enfant et ses parents que la très grande crèche soit un milieu privilégié où chacun, en toute neutralité, sans jugement et en toute équité, se sente bien chez soi. Un lieu où l'on tient compte des besoins individuels de l'enfant, de son rythme, de son développement psychomoteur et des attentes propres à chaque parent.

Nous sommes un relai entre les parents et les enfants, et nous nous devons d'offrir à l'enfant un environnement sécurisant, stimulant, valorisant, permettant d'accéder à l'autonomie, dans le respect de son rythme.

La très grande crèche est un lieu de vie, d'échanges et d'éveil, où sont favorisées les nouvelles expériences et découvertes du jeune enfant. La place du parent est centrale, et son accompagnement et soutien est individualisé. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter l'accès aux enfants des familles rencontrant des difficultés, du fait de leurs conditions de vie ou de travail, ou en raison de la faiblesse de leurs ressources, ainsi que nous privilégions l'accueil des enfants de parents en insertion sociale ou professionnelle.

Au cours de notre travail au quotidien, dans la relation avec l'enfant et ses parents, apparaissent des objectifs qui sont aussi importants que complémentaires :

- ✓ Assurer le confort de l'enfant dans chacun de ces différents moments : la séparation, le repas, le sommeil, l'hygiène, ...
- ✓ Guider et accompagner l'enfant dans l'apprentissage des règles de vie en collectivité, ainsi que dans l'apprentissage du respect de lui-même et de l'autre. L'égalité entre les filles et les garçons est favorisée, en encourageant une attitude respectueuse et inclusive.
- ✓ Participer à la construction de la personnalité de l'enfant, contribuer à son autonomie et à son épanouissement.

3 - Historique de la structure

En 2010, l'ensemble des élus de l'intercommunalité, soucieux du bien-être de leurs administrés, ont décidé de mener une enquête de besoins sur la demande d'accueil en structure petite enfance, sur l'ensemble de leur territoire en responsabilité. En effet, l'offre d'accueil apparaissait insuffisante, et deux structures situées sur la ville de Guebwiller étaient vieillissantes.

A l'analyse de cette enquête, et fort d'une volonté de soutien à la parentalité et de rendre une dynamique attractive au territoire, ils ont pris la décision, en décembre 2011, d'envisager le remplacement de celles-ci, et de proposer ainsi une réponse à la problématique identifiée. Ainsi, en mai 2012, la volonté d'augmenter l'offre d'accueil, et de mettre en chantier deux projets de nouvelles structures a été validée et soutenue, et a mené à la réalisation de la très grande crèche 123 soleil de Guebwiller, et de la grande crèche pomme de reinette de Buhl.

4 - Nos partenaires

Nous travaillons main dans la main, en accord, en complémentarité et en dynamique, avec tout le réseau de soutien à la parentalité qui nous entoure.

C'est une démarche essentielle à l'inclusion des familles et de leurs besoins sur le territoire.

4.1 - Les partenaires extérieurs

- La CAF (Caisse des Allocations Familiales) : Accompagnement technique et financier. L'intercommunalité a passé une convention avec celle-ci : la prestation de service unique (PSU).

- La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : Assure l'agrément et le suivi des lieux accueillant les jeunes enfants. Un contrôle régulier de la structure est effectué par le référent territorial de l'Unité Accueil Collectif du service de PMI.

- le Dr Brigitte CHAPON : Elle travaille en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire, véritable atout de proximité pour notre référent santé et accueil inclusif, et intervient dès que nécessaire.

Elle a pour rôle principal une mission de prévention en assurant le suivi de l'ensemble des enfants de la structure. Elle participe également à la rédaction et à la mise à jour des protocoles médicaux, en collaboration avec la direction (Infirmier et infirmière puéricultrice). Elle a également pour mission d'accompagner l'équipe et les familles dans l'accueil d'enfants en situation d'handicap. Enfin, elle assure auprès du personnel des actions d'éducation et de promotion à la santé.

- Pomme et chou restauration : Acteur local, soucieux du circuit court, de la saisonnalité et éco responsable. Les repas sont livrés en liaison chaude et maintenus en température sur la structure, par l'une de nos maîtresses de maison, formée aux normes HACCP. Les menus sont élaborés par une diététicienne.

- Valérie BIEHLER, musicothérapeute, notre intervenante en éveil musical pour l'ensemble des unités de vie.

4.2- Les partenaires internes à l'intercommunalité

- Les familles : Tout au long du projet nous valorisons le partenariat avec les familles car celui-ci nous permet d'accueillir l'enfant dans son entièreté et dans sa réalité. Ce travail de collaboration est au centre de l'équipe et indispensable à notre vision de l'accueil du tout petit. Nous travaillons l'inter parentalité et soutenons les familles dans leur rôle en les accompagnant quotidiennement (café des parents, éducation à la santé, coaching individualisé)

- Les coordinatrices petite enfance : Elles animent le réseau local de soutien à la parentalité, et maintiennent le lien entre les différents établissements d'accueil du jeune enfant

- La grande crèche Pomme de Reinette de BUHL.

- Le RPE (Relais Petite Enfance) : Nous sommes amenés à partager des temps de travail et de collaboration afin de répondre à l'objectif d'unité de service. Nous organisons également des échanges entre les assistantes maternelles et les professionnelles de la petite enfance autour de séances de psychomotricité.

- La médiathèque : Source inépuisable que nous utilisons mensuellement pour accompagner et décliner notre projet.

5 - Les valeurs de notre association

Dans la liberté et dans l'interdépendance entre les finalités associatives et le professionnalisme, nous avons posé les valeurs associatives comme socle de pensée commune.

Notre action repose sur des valeurs humanistes comme le respect de la personne, la tolérance, la dignité, la solidarité et la citoyenneté, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'identité du genre.

Ces valeurs impliquent un engagement et un accompagnement de qualité de la part de tous les acteurs concernés par nos différents projets.

Solidarité & partage

En mettant les jeunes enfants et leurs parents au centre de nos préoccupations, nous répondons à notre mission d'accueil et d'accompagnement. Favoriser le développement global de l'enfant en lui permettant de développer toutes les dimensions de sa personne, accompagner les parents dans leur rôle éducatif sans se substituer à eux.

Notre mission, leur apprendre le respect de l'autre et de soi-même, le partage et le jeu, toutes ces valeurs fondamentales et essentielles.

Professionnalisme & Engagement

Avec le souci d'améliorer en permanence nos pratiques, chacun de nous met son savoir-faire et son engagement au service des enfants, de leur famille et de nos partenaires avec inventivité, créativité, adaptabilité et rigueur. Notre association favorise la transversalité entre ses structures, les échanges sur les pratiques et engage chacun à s'inspirer de l'expérience de l'autre.

C'est ainsi que nous, Conseil d'administration et Direction avons décidé de faire certifier notre fonctionnement et nous sommes engagés dans un processus de certification ISO. Certificat de qualité obtenu en 2017 et depuis lors maintenu.

Citoyenneté & Dynamisme

Nous avons une responsabilité, un rôle et des devoirs vis-à-vis de la société en tant qu'acteur et composante du lien social, du bien-être et du mieux vivre ensemble.

Nous participons activement à la vie du territoire. Cette valeur, comme une « utopie créatrice » est fondée sur l'idée de l'égalité de tous en tant que citoyens, quelles que soient les différences et les inégalités de fait qui les séparent.

Pour nous, Président et Conseil d'Administration mais aussi l'ensemble du personnel, accueillir c'est écouter, c'est entendre, parler, tendre la main, rassurer, mettre en confiance et accompagner.

Humanisme & respect

L'humanisme affirme la valeur, la dignité et l'autonomie des individus et le droit de chaque être humain à la plus grande liberté possible qui soit compatible avec les droits des autres.

Dans notre association, nous considérons que nous sommes un ensemble d'hommes et de femmes attachés à un projet commun, nous sommes dans une attitude d'ouverture aux autres et de compréhension, et notamment dans nos actions de solidarités auprès des plus démunis, des plus vulnérables.

Le respect des personnes est central dans toutes relations : institutionnelles, professionnelles et partenariales. Nous affirmons que cette valeur est une condition absolue de la mise en œuvre de la solidarité. C'est la reconnaissance de l'individu en tant qu'être autonome, unique et libre de prendre des décisions par lui-même.

Enfin, il ne peut y avoir de respect de l'humain sans le respect de son environnement. Nous nous inscrivons dans une démarche active de protection de l'environnement. Nous entretenons des actions sur les trois piliers du développement durable, le pilier social, le pilier économique et le pilier environnemental. Au-delà d'actions concrètes, nous nous engageons à un comportement éthique global qui touche à tous les domaines de notre vie associative et institutionnelle.

« Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va ». Emmanuel LEVINAS, philosophe

Le Président Eric BACHSCHMIDT et son Conseil d'Administration



6 - Le développement durable

Nous souhaitons intégrer à notre projet un espace dédié au développement durable. La très grande crèche 123 Soleil étant un lieu d'accueil et d'éducation, il nous semble essentiel de favoriser au quotidien des actions tournées vers une éco-responsabilité de tous.

La structure construite en 2015 est BBC, et son chauffage est aux pellets grâce à une chaudière basse consommation.

Afin de protéger notre planète, nous utilisons des produits d'entretien plus respectueux de l'environnement, nous limitons le matériel Ecolabel à usage unique ou nous créons des partenariats responsables.

En effet, seules les couches Ecolabel et les sur chaussures en maïs sont jetables. Nous n'utilisons pas de lingettes à usage unique, ni de draps d'examen papier pour changer les enfants. Nous avons fait le choix d'investir dans des serviettes et gants réutilisables, afin de réduire notre impact sur l'environnement de façon durable et réelle.

Les enfants sont changés à l'aide d'un gant mouillé pour les urines. Ne pas utiliser de savon de façon systématique à chaque change, permet non seulement de diminuer notre impact écologique, mais également de réduire de façon considérable les érythèmes fessiers du bébé en préservant le PH naturel de sa peau.

Nous sommes dans une démarche proactive dans nos sélections et évaluations de l'ensemble de nos fournisseurs (produits d'hygiène, traiteur...)

De plus, nous recyclons 100% des biodéchets que nous produisons.

Nous détaillons dans chaque chapitre ci-après comment nous développons et mettons en œuvre des pratiques éco responsables au quotidien.

Nous sommes conscients que nous avons encore une grande marge d'action pour nous améliorer en ce sens, notamment autour de l'éducation auprès des enfants. C'est pourquoi nous mettrons à contribution les équipes pour y travailler durant les mois et les années à venir, pour pouvoir proposer des attitudes en adéquation avec nos ambitions environnementales, et accompagner les futurs citoyens que nous prenons en compte, dans leur monde de demain.



II - Projet d'accueil

Dans ce chapitre nous allons vous présenter notre projet d'accueil.
Nous détaillerons nos prestations d'accueil des familles dans toutes les situations rencontrées.
Nous présenterons l'ensemble de l'équipe.

1 - Les prestations d'accueil

2 - L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique

3 - Modalités d'analyse de pratique et de formation

4 - Présentation de l'équipe pluridisciplinaire

1 - Les prestations d'accueil

La très grande crèche 123 Soleil accueille les enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans accomplis, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

La structure est fermée 2 semaines en période estivale au mois d'août (2ème et 3ème semaine d'août), 1 semaine au mois de décembre. Elle est également fermée les jours fériés suivant le calendrier de l'année en cours et parfois pour certains ponts (notamment le pont de l'Ascension).

Les familles peuvent trouver ces informations qui sont susceptibles d'être modifiées chaque année, au moment de la signature du contrat, par affichage au sein de la structure et sur le support de communication en externe (Padlet 123 Soleil).

La très grande crèche propose différents types d'accueils. Tout est mis en œuvre pour faciliter l'accès aux familles rencontrant des difficultés du fait de leur conditions de vie, de travail ou en raison de leurs faibles ressources, ainsi que celles en situation d'insertion sociale ou professionnelle

- L'accueil régulier :

Un contrat d'accueil est signé entre l'établissement et la famille. Ce contrat est établi pour une durée de 6 mois, en fonction des horaires préalablement définis par la famille, et fonction des congés ou absences souhaités, définis ou restants à définir.

- L'accueil occasionnel :

Les enfants sont accueillis à l'heure

Néanmoins les familles qui le souhaitent ont la possibilité de bénéficier de journées entières d'accueil, et en fonction d'un planning à la semaine ou au mois fourni par les parents.

- L'accueil en urgence :

Il permet de soutenir des familles en difficultés et de les accompagner à court et moyen terme. Il répond à des besoins spécifiques, comme un événement familial imprévu ou une reprise d'activité professionnelle impromptue. Cet accueil ne pourra excéder une durée d'un mois, révisable en fonction des situations particulières. Le 123 soleil peut également accueillir des enfants dans le cadre de priorité sociale, en concertation avec les professionnels partenaires des centres médico-sociaux du secteur. Un travail en partenariat est alors mis en place. Dans la mesure du possible, une période d'adaptation sera proposée à l'enfant et à sa famille afin de faciliter son arrivée en collectivité et dans la structure.

2 - L'accueil de l'enfant en situation de handicap ou atteint d'une pathologie chronique

*« Si tu diffères de moi, frère, loin de me léser, tu m'enrichis »
Antoine De Saint-Exupéry*



2.1 Un enfant en situation de handicap

- La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, propose la définition suivante :

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

- En France, la nomenclature officielle est définie dans l'arrêté du 9 janvier 1989.
- Dans sa définition et sa classification, l'OMS introduit la notion de conséquences liées au handicap, ce qui donne une nouvelle perspective. Les interactions entre les caractéristiques corporelles ou psychologiques d'une personne et les caractéristiques de la société dans laquelle elle vit sont prises en compte.
Elle comprend 3 dimensions qui révèlent autant de composantes du handicap :

- **La déficience** : " Dans le domaine de la santé, la déficience correspond à toute perte de substance ou altération d'une fonction ou d'une structure psychologique, physiologique ou anatomique. "

- **L'incapacité** : " Dans le domaine de la santé, une incapacité correspond à toute réduction (résultant d'une déficience) partielle ou totale de la capacité à accomplir une activité d'une façon normale ou dans les limites considérées comme normales, pour un être humain. "

- **Le désavantage** : " Dans le domaine de la santé, le désavantage social d'un individu est le préjudice qui résulte de sa déficience ou de son incapacité et qui limite ou interdit l'accomplissement d'un rôle considéré comme normal, compte tenu de l'âge, du sexe et des facteurs socioculturels "

2.2 Aspects réglementaires

L'accès des enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique aux structures collectives est un droit fondamental. Le principe d'accessibilité à l'ensemble des lieux d'accueil collectifs, sans discrimination d'aucune sorte, ne se présente pas comme une « option facultative » ou le fruit d'une volonté individuelle, mais bien comme un droit fondamental et une obligation nationale.

Ce droit se base sur :

La [Convention sur les Droits des Personnes Handicapées](#), adoptée par l'Organisation des Nations Unies, le 13 décembre 2006

La [Convention Internationale des Droits de l'enfant](#), adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989

La loi [du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances](#), la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

[Le décret n°2021-1131 du 30 août 2021](#) (relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans et modifiant le code de la santé publique) fixe les modalités d'accueil :

« Les établissements et les services d'accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés, ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints de maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier leur vie professionnelle et leur vie familiale. »



2.3 Devenir parents

Aujourd'hui, « devenir parents » est devenu le plus souvent un acte volontaire, et la naissance de l'enfant est donc une responsabilité nouvelle. Les parents n'ont jamais été aussi investis dans leur rôle parental, avec le souhait « d'assumer » cette mission et de « réussir », ce qui peut générer beaucoup d'inquiétudes. Ceci d'autant plus que la société exerce parfois une pression importante, que de nouvelles formes familiales existent, et que l'on essaye aujourd'hui de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque enfant. Des modèles éducatifs nouveaux émergent ou reviennent au goût du jour, démultipliant les sources d'inspiration possibles pour papa et maman.

Ainsi, « devenir » parents est un chemin qui se trace petit à petit, au fur et à mesure des questionnements, des doutes et des « tâtonnements », souvent même sans que l'on y prête vraiment attention.

Devenir et être parents d'un enfant en situation de handicap, c'est donc tout cela aussi, et en même temps, plus rien n'est « évidence » ni ne « coule de source ». Les questionnements et les incertitudes sont encore plus présents. Beaucoup de choses deviennent « effort », apprentissage spécifique, avec des étapes supplémentaires parfois lentes, des aménagements spécifiques et donc une attention et une énergie accrues, des inquiétudes bien plus importantes.

L'arrivée d'un enfant dans une famille interroge également les liens du couple, ceux avec la famille plus élargie, notre place dans la société, et ceci d'autant plus si l'enfant est en situation de handicap.

2.4 Nos valeurs

Accueillir l'enfant dans ce qu'il est, respecter ses différences pour qu'elles soient un enrichissement pour tous, est un réel enjeu pour notre société. Les jeunes enfants d'aujourd'hui sont les citoyens de demain et les différentes formes d'accueil qui leur sont offertes sont des espaces d'apprentissage à vivre avec les autres, chacun différent. Nous préparons aujourd'hui, tous ensemble, le monde de demain.



Nous défendons le concept d'inclusion, plutôt que celui de l'intégration, car il nous amène à nous représenter différemment la place des personnes handicapées dans la société.

Le concept d'intégration voulait faire rejoindre à tous, à tout prix, ce que l'on qualifie d' « ordinaire ». L'inclusion ouvre droit à la différence, fait varier la norme, avec l'idée que c'est à l'environnement de s'adapter.

L'inclusion, c'est accueillir les différences parce qu'aucune personne, aucun enfant, ne ressemble à un autre.

Notre rôle est également d'accompagner les familles et redonner aux parents une place de parents : la possibilité de concilier vie professionnelle et familiale, retrouver des temps de répit, une vie sociale et un équilibre familial.

Le diagnostic de handicap n'est pas toujours posé à l'entrée dans la structure. Le rôle de l'équipe pluridisciplinaire est de veiller au développement de chaque enfant afin de repérer les particularités de certains, d'informer et d'orienter les parents, et de s'y adapter pour qu'il bénéficie des mêmes chances que les autres.

A la très grande crèche 123 soleil, nous accueillons des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans révolus, voire 5 ans révolus lorsqu'un handicap est avéré et que cela représente un intérêt pour l'enfant.

Toutes les informations, médicales ou non, que les parents partagent avec l'équipe, ainsi que celles pouvant être données par d'autres professionnels, sont considérées de manière confidentielle. Le secret et la discrétion professionnelle s'appliquent.

2.5 Prévention et soutien à la parentalité à la très grande crèche 123 soleil

Les professionnels qui prennent en charge les enfants dans la structure jouent un rôle de prévention dans le repérage de retards pris ou de troubles éventuels.

L'équipe pluridisciplinaire (animateurs, auxiliaires de puériculture, infirmière-puéricultrice, infirmier, éducatrices de jeunes enfants) est un atout. Elle veille au développement harmonieux de chaque enfant grâce à une observation quotidienne.

Une observation individuelle est systématiquement mise en place pour chaque enfant.

Au sein de la très grande crèche, nous avons opté pour une référence médicale de l'enfant. L'infirmière puéricultrice est chargée de suivre et de noter les évolutions qui questionnent l'équipe pluridisciplinaire, sur les axes de l'alimentation, du sommeil, de la séparation, du développement psychomoteur et du langage.

Chaque unité de vie utilise son propre outil d'observation, adapté à l'âge des enfants accueillis. Les équipes confrontent et échangent quotidiennement leurs observations et en réfèrent à l'infirmière puéricultrice qui consigne les éléments et assure le suivi de l'enfant.

Cette dernière est présente quotidiennement auprès des enfants, d'autant plus lorsqu'un enfant interpelle l'équipe. Elle connaît le développement, les besoins et compétences des enfants selon leur âge, mais aussi les pathologies, troubles, déficiences et les spécificités qui s'y rapportent.

De plus elle est plus particulièrement formée dans le dépistage et la prise en charge des enfants ayant des troubles du spectre autistique.

Lorsqu'un questionnement sur le développement ou le comportement d'un enfant se pose, une observation puis une synthèse sont réalisées au sein de la structure.

Des grilles d'observation spécifiques peuvent être créées ou adaptées à des situations particulières.

Un rendez-vous est alors organisé avec les deux parents, durant lequel les éléments observés leur sont transmis et expliqués. Parfois, les parents n'auront rien remarqué à la maison, soit parce que ces observations sont spécifiques au lieu d'accueil, soit parce qu'ils n'ont pas d'élément de comparaison, et qu'ils se sont adaptés à leur enfant qui représente la norme pour eux.

Le rendez-vous permet donc d'essayer de comprendre, sans jugement. Il permet de cheminer ensemble, que chacun puisse, de manière constructive et positive, donner des pistes, des astuces, des idées d'investigations ou d'aménagements.

Si nécessaire, des conseils d'orientation et de consultation vers d'autres professionnels médicaux, paramédicaux et des acteurs associatifs peuvent être donnés. Si les parents le souhaitent, l'équipe de direction peut les soutenir dans ces démarches.

2.6 L'accueil de l'enfant en situation de handicap à la très grande crèche

La très grande crèche est un lieu de socialisation et d'éducation, riche et vivant. Il offre des moyens de stimulation, d'éveil et d'échange.

L'enfant en situation de handicap n'est pas différent, avec ses besoins de socialisation, d'éveil, d'autonomie, de sécurité...

La structure n'est pas un lieu d'accueil spécialisé, mais elle s'adapte aux besoins particuliers de chaque enfant.

L'accueil dans une structure collective dès le plus jeune âge est un facteur qui facilite l'inclusion de l'enfant en milieu scolaire par la suite.

Le travail des professionnels est également d'être à leur juste place. Nous ne pouvons pas « réparer », « remplacer », ni être dans la compassion. Notre travail est de proposer un lieu chaleureux et bienveillant, accueillir avec empathie, neutralité, appliquer les mêmes règles qu'à tous les autres parents, ce qui les confortera dans leurs capacités et compétences auprès de leur enfant.

« Suis-je un bon parent ? »

Confier son enfant à une structure, à d'autres adultes référents, peut parfois générer un sentiment de culpabilité pour le parent. Cela peut nécessiter, pour l'équipe pluridisciplinaire, un travail de mise en confiance, de déculpabilisation potentielle et de soulagement à pouvoir passer le relai.

Les attitudes des parents à l'entrée d'un enfant peuvent donc être variables, et le rôle des professionnels est de comprendre les représentations de chacun avec une bonne distance professionnelle.

Enfin, la cohérence au sein de l'équipe est primordiale. La démarche à suivre, ainsi que ce qui est transmis aux parents, doivent faire l'objet d'un consensus. Les objectifs doivent être portés par l'ensemble de l'équipe.



2.6.1 La première rencontre

Une rencontre préalable entre l'équipe et les parents de l'enfant est nécessaire pour bien préparer l'accueil, ceci dans le but de définir clairement les attentes de la famille, les besoins de l'enfant, de répondre aux questions de chacun et de construire un lien de confiance réciproque. La très grande crèche se veut avant tout être un lieu d'écoute.

Il est également nécessaire de s'assurer que les attentes et les demandes des parents soient en corrélation avec celles des professionnels qui vont accueillir l'enfant.

Accompagner les parents et construire un projet pour l'enfant, nécessitent de fixer les objectifs de l'accueil, avec des étapes intermédiaires et les actions concrètes qui en découlent. Si besoin, ces objectifs et actions seront revus car ils doivent avant tout être réalisables. Ils ne doivent pas dévaloriser ou épuiser l'enfant, induire des troubles du comportement ou décourager les parents et l'équipe. De petites étapes progressives seront donc plus valorisantes et encourageantes car elles soulignent le positif.

Les difficultés et les limites, s'il y en a, doivent être abordées et expliquées, afin de ne pas leurrer les parents et maintenir ainsi le lien de confiance réciproque, tout en ouvrant le champ des possibles.

2.6.2 L'adaptation

L'accueil de l'enfant avec un temps d'adaptation est une étape indispensable. Elle permet de faire connaissance, de le familiariser avec les lieux et les personnes. Elle permet également d'observer l'enfant dans ce nouvel environnement, de recueillir un maximum d'informations sur ses habitudes de vie, ses particularités de communication et ses besoins spécifiques afin de réaliser les adaptations nécessaires en termes de rythme, de locaux, de présence humaine, d'organisation, de matériel etc....

2.6.3 Le PAI : projet d'accueil individualisé

Le PAI est une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant. Il a pour but de faciliter l'accueil d'un enfant et de formuler des objectifs d'accueil.



En concertation avec le référent santé et accueil inclusif, le Dr CHAPON, le médecin traitant/pédiatre de l'enfant, le responsable de la très grande crèche et la famille, il permet de définir les conditions d'accueil et de formaliser :

- les besoins de l'enfant
- les objectifs de l'accueil définis avec la famille
- les aménagements spécifiques à mettre en place

Sur prescription médicale et autorisation parentale, l'infirmière-puéricultrice ou l'infirmier, sont à même de dispenser des traitements médicaux spécifiques qui pourraient se révéler nécessaires pour que l'accueil en structure soit envisageable, tout en préservant l'état de santé de l'enfant. L'un et ou l'autre est présent sur toute l'amplitude d'accueil de la structure.

Il permet également de prévoir une coordination avec le milieu spécialisé qui suit l'enfant (CAMPS, CRA, SESSAD, PMI, professionnels libéraux, hôpital de jour, MDPH, associations...) et de formaliser les rythmes et temps d'échanges entre la structure et les parents.

2.6.4 Les bénéfices de l'inclusion

- Pour l'enfant



La collectivité offre à l'enfant en situation de handicap des possibilités de stimulation, d'éveil et d'échanges très riches, à travers l'apport pédagogique mais aussi à travers le contact avec les autres enfants, ce qui lui offre d'autant plus de possibilités de progrès et d'acquisitions. L'observation et l'imitation sont inhérentes aux processus d'apprentissage et peuvent donc avoir un effet positif.

De plus, la socialisation évite le risque d'isolement de l'enfant avec son parent.

Elle permet également un premier travail de séparation entre les parents et l'enfant et prépare à la scolarisation.

- **Pour la famille :**

L'accueil en collectivité permet aux parents de poursuivre ou retrouver une activité professionnelle, qui est parfois une nécessité économique, mais surtout le moyen d'être intégré socialement et d'éviter l'isolement.

L'accueil permet également de libérer du temps, pour trouver des moments de répit, de pause et prendre du temps pour soi. On est un bon parent si l'on prend du temps pour soi !

La collectivité offre un autre regard aux parents sur leur enfant ; un regard valorisant lorsqu'ils le voient évoluer dans le groupe et accepté ou investi par d'autres.

Nous nous voulons être un véritable soutien pour les familles et leur offrir un lieu d'échange, d'écoute et un espace où ils peuvent s'exprimer.

- **Dans la structure :**

L'inclusion de l'enfant en situation de handicap est enrichissant pour les professionnels. Ils sont rassemblés autour d'un projet et des valeurs communes ce qui renforce le travail d'équipe et leur cohérence. Les compétences, le travail et les responsabilités de chacun sont valorisés.

Des réunions d'équipes, coordonnées par notre référente santé et accueil inclusif, peuvent être nécessaires afin d'expliquer, partager des observations, des idées, et réfléchir à une prise en charge cohérente comprise et acceptée par tous.

Il s'agit également d'un enrichissement pour les autres enfants qui apprennent à vivre avec les différences de chacun, ce qui contribue au changement de regard de la société. Ils découvrent les valeurs de respect, de tolérance et de solidarité.

2.7 Les relations entre les enfants

Parler du handicap d'un enfant et le nommer n'est pas toujours nécessaire, selon l'âge des autres enfants et notamment avec les tous petits. Mais lorsqu'ils sont en âge de se poser des questions, l'adulte doit pouvoir y répondre. Si besoin, le rôle de l'équipe est de nommer la différence comme une variante possible des capacités d'un enfant (et non pas parler d'un diagnostic).

Il peut aussi être nécessaire d'expliquer aux autres enfants les adaptations mises en place, comme les consignes pour une activité par exemple, en posant le cadre et en leur donnant un sens.

Si les remarques sont inadaptées ou dans le jugement, les professionnels interviennent pour montrer le positif dans l'accueil de chacun avec ses particularités. La tolérance est un apprentissage.

2.8 Relation avec les partenaires

Un travail en commun avec les services spécialisés peut être nécessaire et riche. Les partenaires avec lesquels nous pouvons être en relation varient selon le type de handicap et la demande des parents. Certains sont amenés, sur la demande des parents et des professionnels, à intervenir dans la structure pour observer l'enfant, effectuer des soins ou nous soutenir dans la mise en place d'une prise en charge adaptée.

- **Dr CHAPON** : elle est sollicitée par l'infirmière puéricultrice, adjointe à la direction et référente santé et accueil inclusif, avec l'accord des parents, lorsque nous avons des questions spécifiques concernant un enfant, son éveil, son développement ou son comportement.
- **Les professionnels paramédicaux** : kinésithérapeute, infirmier, psychomotricien, diététicien, ergothérapeute, orthophoniste... peuvent être amenés à intervenir dans la structure auprès de l'enfant ou des professionnels.
- **La PMI** : la Protection Maternelle et Infantile peut nous apporter son aide via l'intervention d'une psychologue, par exemple, pour avoir un avis ou une guidance dans une prise en charge quotidienne.
- **LE CAMPS** : le Centre d'Action Médico-Social Précoce est un lieu de diagnostic, de prise en charge et d'accompagnement précoce des problématiques de handicap des enfants de 0 à 6 ans.
- **Le SESSAD** : le Service d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile peut également intervenir au 123 soleil, celui-ci étant, tout comme le domicile, un lieu de vie de l'enfant. Une convention est alors mise en place entre le SESSAD et la très grande crèche.
- **Le CRA Alsace** : le Centre de Ressources Autisme Alsace a pour missions l'information, l'évaluation diagnostique, le soutien et la formation des professionnels, l'accompagnement des familles et l'animation de réseaux.
- **L'hôpital de jour** : c'est un lieu de soins spécifiques pour enfants présentant des troubles de la personnalité et du comportement. Les enfants peuvent bénéficier de prises en charge spécialisées de psychothérapie, psychomotricité et orthophonie.

Des réunions de synthèse peuvent être organisées, coordonnées par notre référente santé et accueil inclusif, entre la très grande crèche et les différents partenaires..



2.9 Le coût

En structure collective, le tarif varie selon les ressources et la composition familiale. Une famille avec un enfant en situation de handicap se voit appliquer un tarif immédiatement inférieur.

3 - Modalités d'analyse de pratique et de formation

L'association de gestion des structures de la petite enfance du FLORIVAL promeut la formation continue et attache une grande importance au maintien de l'employabilité.

Nous vous présentons ici plusieurs formats qui sont proposés aux équipes afin de maintenir la dynamique quotidienne, la cohésion d'équipe et leurs connaissances professionnelles individuelles.

3.1 L'analyse de la pratique professionnelle

L'analyse de la pratique engage l'équipe à travers un **travail de réflexion** à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un **rôle de prévention** par l'échange que l'animateur propose à l'équipe. C'est aussi un **espace d'échange** important qui permet à l'équipe de cheminer, d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de **créer des liens professionnels** cohérents et harmonisés.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques.

Au contraire, l'animateur des séances (diplômé de psychologie, et disposant d'une expérience professionnelle continue de plus de 5 ans en animation d'analyse des pratiques professionnelles) est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance doit être compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un animateur extérieur à l'équipe que nous rencontrons à raison de 2h par séance, le soir à partir de 18h30, puisque la séance doit se dérouler sans la présence des enfants.

3.2 Les formations

Différentes formations initiales permettent aux professionnels d'exercer dans le domaine de la petite enfance. Ainsi notre équipe est pluridisciplinaire et chaque professionnelle a ses connaissances propres et complémentaires du reste de l'équipe. Nous avons à cœur de continuer de nous former durant notre vie professionnelle. C'est notamment durant les entretiens annuels que chaque membre de l'équipe peut proposer son projet, s'inscrire au plan de formation en fonction de ses besoins. Chacun peut également mobiliser ses droits individuels à formation et se voir détacher pour monter en compétence.

La formation continue des professionnels de la petite enfance

La formation continue des professionnels de la petite enfance est un enjeu fondamental de notre société : en effet, nous savons que dans ce domaine, les découvertes se font tous les jours et l'environnement de l'enfant est crucial pour son développement. C'est pourquoi, pour rester cohérents en équipe, maintenir notre motivation et être acteurs de notre carrière professionnelle, nous mettons la formation au centre de nos pratiques et préoccupations.

Pour ce faire, nous sommes notamment en partenariat avec le centre de formation du Diaconat Colmar, qui a vocation de former les acteurs de la petite enfance.

A ce titre, la fondation du Diaconat dispose de formations ciblées concernant les professionnels de l'enfance et l'accompagnement des parents autour des trois piliers du développement que sont l'attachement, l'éveil et la socialisation.

L'accueil des stagiaires et apprentis

Notre appétence pour la formation nous amène naturellement à accueillir régulièrement des stagiaires et/ou des apprentis durant l'année.

La structure accueille régulièrement des **stagiaires** issus de différents cursus de la petite enfance : IDE, auxiliaires de puériculture, CAP, EJE, bac pro ASSP.

C'est pour les professionnelles l'occasion de transmettre leurs connaissances et leurs savoir-faire, mais aussi de faire évoluer leurs pratiques et de mener une autre réflexion au travers des questionnements des stagiaires.

Ces stages sont encadrés par une personne dédiée durant le temps de présence du stagiaire ou de l'apprenti.

Ils peuvent se dérouler de quelques jours pour les élèves de 3ème à plusieurs mois pour les élèves EJE voir 2 ans pour les apprentissages.

Les stagiaires ne sont jamais seuls avec les enfants.

Nous ne comptons pas cette personne supplémentaire dans le taux d'encadrement. Ainsi, nous donnons sa place au stagiaire à coté de nous, lui laissant toute la place pour observer, questionner, essayer et apprendre.

4 - Présentation de l'équipe pluridisciplinaire :

- Un directeur : Infirmier
- Une directrice adjointe : Infirmière Puéricultrice qui est la référente santé et accueil inclusif de la très grande crèche
- Trois éducatrices de jeunes enfants,
- Dix-neuf auxiliaires de puériculture,
- Douze animatrices petite enfance (titulaires d'un CAP petite enfance)
- Quatre maîtresses de maison.

4.1 Fonction du directeur

Il a délégation du gestionnaire pour :

- ✓ Assurer l'organisation et l'animation générale de la structure,
- ✓ Assurer l'encadrement du personnel et la répartition des tâches,
- ✓ Présenter l'établissement et son projet éducatif aux familles lors des entretiens d'inscription,
- ✓ Assurer toute information sur le fonctionnement de la très grande crèche,
- ✓ Organiser des échanges d'informations entre la structure et les familles au quotidien, à titre individuel pour chaque enfant et collectivement, à l'occasion de rencontres associant familles et professionnels,
- ✓ Mettre en œuvre le projet d'établissement pour le plein épanouissement de l'enfant.

La gestion financière et administrative incombe à la Directrice Générale des Services. Elle gère l'ensemble de la structure associative et assure la gestion administrative des budgets alloués.

4.2 L'adjointe et référente santé et accueil inclusif

En cas d'absence, l'adjointe remplacera le directeur pour faire face à toute situation et assurer la continuité de la fonction de direction. Elle fera référence au directeur du travail effectué et des décisions prises.

Elle concourt au développement des conditions d'éveil et d'épanouissement des enfants. Elle joue un rôle transversal auprès de l'équipe de la structure.

Elle collabore à la mise en place du projet d'établissement. Elle est référente santé et accueil inclusif au sein de la structure.

4.3 Le personnel des unités de vie (Poussins - Explorateurs - Aventuriers)

Il peut être titulaire :

- D'un Diplôme d'Etat d'Educateur de Jeunes Enfants
- D'un Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture,
- D'un Certificat d'Aptitude Professionnelle de la petite enfance,

Il présente les compétences nécessaires à la prise en charge des enfants.

Il répond quotidiennement au bien-être des enfants, en satisfaisant à leurs besoins d'éveil, de motricité, de confort, de sécurité et d'autonomie.

Il est responsable de l'hygiène dans l'environnement de l'enfant.

4.4 Le Dr CHAPON

Elle assure une visite de prévention des enfants accueillis à la très grande crèche.

Elle se rend disponible pour les parents souhaitant la rencontrer.

Elle veille à l'application des mesures préventives d'hygiène générale et des mesures à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie ou autres situations. Elle s'assure, en lien avec la famille, que les conditions d'accueil permettent le bon développement de l'enfant.

Elle accompagne l'infirmière puéricultrice, qui est la référente santé et accueil inclusif, dans sa mission, à titre de conseil avisé, pour l'intégration des enfants en situation de handicap, d'une affection chronique ou autre problème de santé identifié.

4.5 Le personnel en cuisine

Il est responsable de la réception des repas, de l'application des normes d'hygiène de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), du respect du PMS (Plan de Maitrise Sanitaire) et du programme national nutrition santé.

Il fait l'objet d'une formation régulière.

4.6 Le personnel technique

Il assure le nettoyage, l'entretien de la structure et la gestion du linge.

L'ensemble de l'équipe se réunit, autour de **réunions d'équipe régulières**, afin de pouvoir échanger autour de problématiques, mais également afin de pouvoir faire émerger différents types de projets à destination des enfants et de leurs familles.

Les fiches de poste se trouvent en annexe du projet d'établissement



III - Projet éducatif

Nous abordons ici les valeurs éducatives que nous souhaitons développer dans notre très grande crèche, et qui vont donner sens à l'ensemble de nos actions.

Ces valeurs ont été choisies par l'équipe pour promouvoir ce que nous pensons être essentiel au bien-être et à l'accompagnement de l'enfant mais aussi de sa famille. La liste non exhaustive de ces valeurs pourra évoluer chaque année en fonction de nos objectifs de travail, de l'équipe qui peut être amenée à changer et de la remise en question de nos pratiques professionnelles.

Nous accueillons des enfants âgés de 10 semaines à 6 ans accomplis autour des valeurs de bien-être, de bienveillance, de coéducation, de respect, d'égalité entre les filles et les garçons et de sécurité physique et affective.

- 1 - L'accueil de l'enfant et de sa famille
- 2 - La vie à la très grande crèche 123 Soleil
- 3 - L'hygiène et la santé
- 4 - La sécurité physique et affective
- 5 - La socialisation
- 6 - Le doudou
- 7 - Les temps forts à la très grande crèche 1 2 3 SOLEIL
- 8 - Les différents moments de la journée pour chaque unité de vie
- 9 - Les passerelles



Pour répondre au mieux aux besoins de chaque enfant, nous avons fait le choix de constituer 3 unités de vie au sein de notre structure :

Les Poussins



- L'unité de vie des Poussins qui accueille les enfants de 10 semaines à environ 12 mois. Cette section peut accueillir jusqu'à 20 enfants par jour. Notre priorité est tout d'abord de répondre à leurs besoins essentiels et primaires à travers des soins quotidiens de qualité, basés sur le respect de l'individualité et du rythme de chacun. L'enfant âgé de seulement quelques mois a encore un rythme qui lui est propre, et qu'il est important de respecter pour qu'il se sente sécurisé, qu'il puisse ainsi être disposé à explorer son environnement et se développer comme il se doit. Nous accompagnons également le tout petit dans son développement global (psychique, cognitif, affectif, psychomoteur etc...) à travers différentes activités d'éveil adaptées à son stade de développement, ses attentes et ses besoins.

Les Explorateurs



- L'unité de vie des Explorateurs est composée d'une équipe pluridisciplinaire accueillant les enfants âgés entre 12 et 24 mois. Les professionnels sont animés par un esprit de respect, d'écoute, de tolérance et d'égalité des chances pour accompagner les enfants dans leur développement affectif, cognitif, moteur et social.

Pour ce faire, notre projet pédagogique veille à répondre à leurs besoins de découverte et d'expérimentation pour leur permettre de percevoir et de comprendre à leur rythme leur environnement afin d'y être acteur, de s'affirmer ou encore de prendre confiance en soi et en l'autre. Les objectifs sont ainsi de favoriser leur autonomie, leur socialisation, leur éveil moteur et sensoriel ainsi que leur langage à travers divers ateliers dans lesquels, l'adulte invite l'enfant à faire par lui-même, tout en le soutenant par le regard, les gestes et la parole.

L'équipe est également présente et disponible pour répondre aux besoins et aux interrogations des parents mais aussi pour construire avec eux le parcours de leur enfant dans l'unité des explorateurs. De plus, afin de créer une cohérence entre les pratiques éducatives de la très grande crèche et de la maison, des temps d'échanges sont possibles lors de la période d'adaptation, des transmissions du matin et du soir, des cafés des parents ou lors d'évènements festifs organisés par la structure.

Les Aventuriers



- L'unité de vie des Aventuriers accueille les enfants âgés de 24 mois à 6 ans accomplis. Cette section peut accueillir jusqu'à 25 enfants. L'équipe a pour mission de continuer à les accompagner dans leur développement et leur autonomie, et leur propose diverses activités, libres ou dirigées, adaptées selon leurs capacités et leur développement. L'équipe favorise l'accès à l'autonomie de l'enfant, le développement de son langage, l'acquisition de la propreté et sa socialisation. Encadré par des professionnels bienveillants et respectueux de son rythme, l'enfant évolue, grandit et sera prêt à vivre de nouvelles et grandes aventures.

1-L'accueil de l'enfant et de sa famille

L'accueil est le mot clé et la base de la relation de confiance que l'on cherche à établir avec toute la famille. Confier son enfant doit se faire sereinement. Accueillir un enfant c'est aussi tenir compte des particularités de la famille, de sa dimension culturelle et sociale. De ce fait, l'équipe reconnaît et respecte la place première qu'occupe la famille auprès de l'enfant, tant au niveau éducatif que social.

Nous savons l'importance du premier contact établi avec les parents, et la disponibilité qui doit être la nôtre lors de l'accueil de l'enfant et de ses parents.

L'ensemble des équipes, par la qualité de l'accueil proposé et voulu, fait en sorte que le parent se sente bien chez lui dans l'unité de vie où son enfant évoluera.

De cette qualité d'accueil dépend la capacité du parent à atteindre le socle de confiance élémentaire minimale, lui permettant de nous confier son enfant sereinement, et à l'enfant de trouver sa place en toute sérénité.



1.1 L'inscription

Après un premier entretien téléphonique ou un accueil sur site, qui fait l'objet de la préinscription, les parents sont informés par courrier de la prise en compte de leur demande d'une place pour leur enfant au sein de la structure. Dans la mesure où l'accueil est possible, ils sont invités à prendre rendez-vous avec l'équipe de direction pour la remise du dossier d'inscription, et pour qu'ils puissent obtenir des réponses à toutes leurs questions et interrogations éventuelles.

Ce premier entretien est très important pour créer une première atmosphère d'échange. Même s'il est souvent ciblé sur des points financiers (tarifs...) ou pratiques (horaires, modalités d'accueil, fonctionnement de la structure d'accueil...), il permet aux parents de se faire une première idée du futur accueil qui leur sera réservé.

Il est intéressant de pouvoir parler avec les parents de leur choix de mode d'accueil et ainsi entrer un peu dans l'histoire de cet enfant à venir.

Lors de l'inscription, une visite de la très grande crèche est également proposée, pour que l'enfant (s'il est présent) et les parents puissent se projeter dans les lieux de vie de leur enfant lorsqu'ils nous le confieront.



1.2 La période d'adaptation

L'adaptation se définit ainsi : *c'est l'action d'adapter ou de s'adapter, c'est-à-dire de se mettre en accord avec le milieu où l'on vit.*

Pour l'enfant, tout petit ou plus grand, qui arrive à la très grande crèche, le temps d'adaptation est une période incontournable de prise de contact et d'observation progressive.

L'adaptation est un temps nécessaire pour favoriser l'arrivée et l'intégration de l'enfant au sein de la collectivité, et lui permettre, ainsi qu'à ses parents, une séparation dans les meilleures conditions.

La période d'adaptation se déroule sur 5 journées idéalement et permet d'appréhender les différents moments de la journée :

- *Le 1^{er} contact (de 9h00 à 10h30) : la première heure, nous accueillons parents et enfant dans le service et prenons note des habitudes de vie, les besoins et les rythmes de l'enfant par le biais d'un questionnaire rempli avec une accueillante, puis l'enfant vit une première séparation.*
- *Le 2^{ème} rendez-vous (de 9h00 à 10h30) : l'enfant continue à découvrir « seul » son nouvel environnement ;*
- *Le 3^{ème} rendez-vous (de 9h00 à 12h00) : l'enfant reste une matinée au sein de la structure et partagera son premier repas ;*
- *Le 4^{ème} rendez-vous (de 9h00 à 12h00) : l'enfant reste une deuxième matinée au sein de la structure et partagera un repas ;*
- *Le 5^{ème} rendez-vous (de 9h00 à 16h00) : première « petite » journée au sein du 123 soleil où l'enfant découvrira le temps de la sieste.*



En cas de difficulté d'adaptation, la direction, en concertation avec les éducatrices de jeunes enfants, se réserve le droit de redéfinir avec les parents l'accueil de l'enfant en prolongeant au besoin cette dernière.

Chaque enfant est différent, chaque adaptation qui lui est proposée aussi !
Les réactions sont parfois spontanées (pleurs au départ des parents, par exemple) ou plus tardives.

Elles peuvent être ressenties à la très grande crèche, où l'enfant n'a pas encore tous ses repères, ou à la maison par un changement de comportement ou de rythme.

Il est tout à fait normal que l'enfant réagisse quel que soit son âge ; l'entrée en collectivité est un grand événement dans sa petite vie !

L'essentiel est que le temps d'adaptation aide le plus possible l'enfant et ses parents à dépasser l'angoisse de la séparation et à se sentir en confiance avec l'équipe, qu'ils ressentent l'objectif d'un accueil de qualité qui est le nôtre.

L'enfant doit bénéficier d'un lieu privilégié pour assurer sa continuité physique et psychique, et pour acquérir la sécurité de base nécessaire à la construction de son identité en tant que personne.

Les tout-petits ont besoin qu'on leur parle de leurs parents dans la journée, pour en garder l'image psychique. Si la séparation est difficile, l'équipe verbalise les émotions ressenties par l'enfant, afin de l'aider à les dépasser.

Afin de permettre cette continuité entre la maison et la très grande crèche, nous proposons aux parents de nous fournir des photos de la famille, de l'enfant, de l'environnement, des animaux familiers.

Avec ces photos nous confectionnons un petit "livre-relais" que l'enfant pourra regarder à tout moment de la journée et ainsi conserver ce lien.

Il est également fier et heureux de montrer son livre à ses copains de la très grande crèche.

Pour que la belle aventure de la vie collective commence

2- La vie à la très grande crèche 123 soleil



2.1 Autour de l'enfant

Le respect se définit comme un sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le considérer avec des égards particuliers.

Le respect est la valeur commune à tous, sur laquelle se fonde le projet d'établissement de **1 2 3 SOLEIL**. Toute personne est digne de respect qu'il s'agisse de l'enfant, des parents, des collègues de travail.

Ce respect s'adresse à la personne reconnue comme unique, originale, différente et en évolution.

Respect, écoute et disponibilité sont les conditions indispensables qui permettent d'établir un climat de confiance et d'instaurer dialogue et échange entre parents, professionnels et enfants.

De ces valeurs choisies, instaurées et respectées par l'équipe éducative, dépend l'évolution harmonieuse et la sécurité affective de chaque enfant au sein du groupe.

Le respect est la condition première de son développement. Au quotidien la pratique éducative tient compte des besoins de l'enfant et de son bien-être physique et moral.

Nous nous efforçons de mettre l'accent sur certains points qu'il nous paraît essentiel de développer.

En premier lieu le bien-être physique qui comprend le respect du rythme et des besoins de chaque enfant (rythme de sommeil, besoins alimentaires, soins de confort).

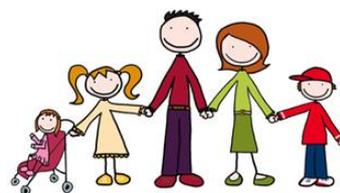
Nous veillons également à son bien être psychique et moral, en favorisant un accueil de qualité dans une ambiance sereine et chaleureuse par le biais d'un aménagement de l'espace, optimisé et sécurisé mais aussi par une équipe éducative à l'écoute, disponible et rassurante.

Elle a pour mission d'accompagner et d'encourager l'enfant dans sa rencontre avec l'autre, dans sa recherche d'autonomie et dans ses acquisitions nouvelles.

Il reste toutefois essentiel de fixer des règles et des limites car le jeune enfant se construit autour d'un cadre bien défini.

La très grande crèche étant un lieu de vie collectif, il nous paraît important de respecter l'individualité et la personnalité de chaque enfant dans le groupe.

2.2 Autour des familles



A travers une ligne de conduite qui est propre à chacun, parents et professionnels ont des droits et des devoirs à respecter.

Accueillir un enfant c'est aussi permettre de définir la place de la famille au sein de la très grande crèche. Nous vivons la relation avec les parents accueillis en leur spécifiant :

“Les parents sont et doivent rester les premiers éducateurs de leur enfant”.

Afin de leur assurer ce statut, nous avons déterminé les objectifs suivants :

- ✓ Une complémentarité dans le travail avec les familles, afin de prendre le relais sans prendre la place des parents en mettant en avant la différence de chacun, que ce soit la différence de culture ou la différence de valeurs véhiculées de part et d'autre.
- ✓ Une continuité affective et éducative pour l'enfant afin d'assurer une cohérence entre son vécu familial et ses premiers pas dans la collectivité.
- ✓ Un soutien à la parentalité, en étant à l'écoute des familles et de leurs besoins, en favorisant et en allant rechercher les échanges et les ouvertures au sein de la très grande crèche.

Pour répondre à ces objectifs, il nous paraît essentiel de favoriser la communication afin d'instaurer un climat de confiance et ainsi encourager la participation et l'investissement des parents dans la vie de la très grande crèche.

Cela doit se construire dans la continuité, c'est-à-dire du 1^{er} contact des parents avec la structure jusqu'au départ de l'enfant vers l'école maternelle.

Pour ce faire, nous nous engageons au quotidien :

- A favoriser la circulation des informations sur la vie de la très grande crèche ;
- A apporter notre aide et notre soutien aux familles en demande ;
- A respecter les attentes et les souhaits des parents concernant la prise en charge de leur enfant dans les limites de la collectivité et de notre projet
- A les réassurer sur leurs compétences parentales ;
- A les accompagner avec bienveillance et disponibilité ;
- A nous rendre toujours disponibles pour répondre à leurs questions et interrogations.

3. L'hygiène et la santé

Accueillir les enfants dans un lieu chaleureux et sain, prévenir la transmission de maladies et la propagation d'agents infectieux, passe toujours par le strict respect des règles d'hygiène et d'asepsie. L'application rigoureuse des règles garde une place essentielle.

Le responsable de la structure et l'infirmière puéricultrice, référente santé et accueil inclusif, sont les garants des bonnes pratiques en matière d'hygiène. Des protocoles ont été mis en place : hygiène des changes, préparation des biberons, allaitement maternel, pratiques en cuisine, tenue du personnel, hygiène des mains, des locaux, du matériel, des jouets et du linge.

3.1 L'hygiène et le confort de l'enfant

Une attention particulière est portée à chaque enfant pour son bien-être quotidien :

- Des changes réguliers chaque fois que nécessaire ou au minimum toutes les 3 heures. Les couches utilisées sont Ecolabel, garanties hypoallergéniques et sans lotion : sans additifs (TBT ou autre substance biocide...), non chlorées, sans latex et sans parfum.
- Le lavage des mains dès l'arrivée de l'enfant, et du visage et des mains avant et après chaque repas. L'équipe veille à enseigner aux enfants l'importance de l'hygiène des mains.
- Le changement de vêtements s'ils sont souillés ou mouillés. Ce pour quoi nous avons besoin de la collaboration des parents afin de nous fournir des vêtements de rechange (en quantité suffisante, adaptés à la taille de l'enfant, à la saison et laissés dans son casier personnel).

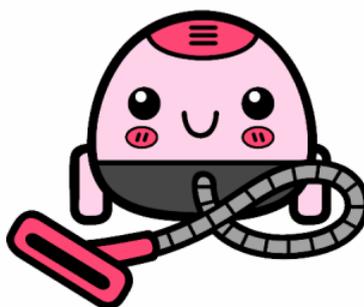
Nous demandons aux parents d'être tolérants lorsque les enfants jouent à l'extérieur ou apprennent à manger seuls : la priorité est donnée aux jeux et à l'apprentissage de l'autonomie.



3.2 L'hygiène des locaux, du matériel et du linge

Nos maîtresses de maison veillent à assurer pluri quotidiennement le nettoyage des locaux et du matériel en respectant les techniques en vigueur.

- Chez les plus petits, les jouets portés à la bouche sont changés régulièrement en journée afin d'être nettoyés et désinfectés. Le matériel et les jouets utilisés par les plus grands sont nettoyés et désinfectés une fois par jour au minimum, et les jouets en tissus lavés à la machine.
- Les sols, tapis de sol, tapis d'éveil, transats, les surfaces (sans omettre les robinets, poignées de porte...) sont également nettoyés et désinfectés au minimum une à deux fois par jour ou plus souvent si nécessaire.
- Les produits utilisés Ecolabel sont agréés « contact alimentaire ».
- Les draps sont personnels et changés au moins une fois par semaine.
- Les bavoirs et les serviettes utilisées pour le change sont individuels et changés après chaque utilisation.
- Les poubelles sont vidées et désinfectées pluri quotidiennement.



3.3 L'hygiène en cuisine et en biberonnerie

- La préparation et la distribution des repas et des goûters se font dans le strict respect de la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point) qui est une méthode de maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.
- Un protocole reprenant les bonnes pratiques de préparation des biberons a été mis en place, et une traçabilité des réalisations est assurée. Les boîtes de lait infantile apportées par les parents ne devront pas avoir été entamées. Les dosettes préparées à la maison ne pourront pas être acceptées.
- L'allaitement maternel est encadré par le protocole de la Protection Maternelle et Infantile. Il est remis et expliqué aux parents lorsque ceux-ci souhaitent apporter du lait maternel pour leur enfant à la très grande crèche.

3.4 L'hygiène du personnel

- Le lavage des mains, selon le protocole en vigueur, est un temps essentiel pour éviter les contaminations manuportées responsables de nombreuses infections. Il doit être minutieux et répété : avant et après chaque repas, chaque contact avec un liquide biologique (secrétions nasales, régurgitations, urines...), à l'arrivée et au départ du service, après être allé aux toilettes ou avoir accompagné l'enfant sur le pot. Les ongles seront courts et sans vernis.
- Des formations continues sont régulièrement organisées pour le personnel.
- La tenue des professionnels est encadrée : pas de bijoux, tenue adaptée et confortable, changée régulièrement ou immédiatement en cas de salissure, les chaussures d'intérieur sont nettoyées au moins une fois par semaine. Pour la préparation de toute denrée alimentaire (biberon, repas), le port d'une tenue prévue à cet effet et d'une charlotte est demandé.

3.5 Le suivi médical

- Le responsable de la très grand crèche et l'infirmière-puéricultrice, référente santé et accueil inclusif, veillent au suivi médical de chaque enfant. Un certificat d'aptitude à l'entrée en collectivité est demandé et le suivi des vaccinations obligatoires est effectué.
Le Dr CHAPON peut être amené à examiner l'enfant lors de visites médicales organisées, auxquelles les parents sont conviés.
- En cas de maladie contagieuse, une consultation médicale et/ou un traitement peut être demandé aux parents pour le retour de l'enfant en collectivité. La décision d'éviction de l'enfant sera prise fonction de son état général.

3.6 L'information et le conseil aux parents

Nous avons comme valeur le soutien à la parentalité et toute l'équipe pluridisciplinaire est à l'écoute afin de répondre aux questionnements des parents concernant la santé et le développement de leur enfant.

Aussi, l'équipe se rend disponible au quotidien pour répondre aux nombreuses questions que les parents sont amenés à se poser : alimentation (diversification, allaitement, qualité et quantités etc....), santé, sommeil, apprentissage de la propreté, éducation, ...

Un affichage est systématiquement proposé sur des thèmes variés, avec la possibilité pour les parents de se servir en petits fascicules s'ils ne souhaitent pas lire l'affichage sur place. Les thèmes proposés sont régulièrement renouvelés afin de répondre à l'ensemble des questionnements.



4-La sécurité

La sécurité de l'enfant est une préoccupation de chaque instant. Les structures d'accueil de la petite enfance sont soumises à des règles de sécurité strictes et nous mettons une priorité à nous y conformer.

4.1 Le matériel, les locaux et les jouets

- Le matériel et les jeux proposés aux enfants sont choisis selon les normes CE et NF, et adaptés à leur âge et à leur développement psychomoteur. Les jeux extérieurs sont entretenus et contrôlés régulièrement.

Nous demandons aux parents de redoubler de vigilance vis-à-vis des doudous personnels des enfants qui peuvent contenir un rembourrage ou des parties dangereuses lorsque ceux-ci sont endommagés.

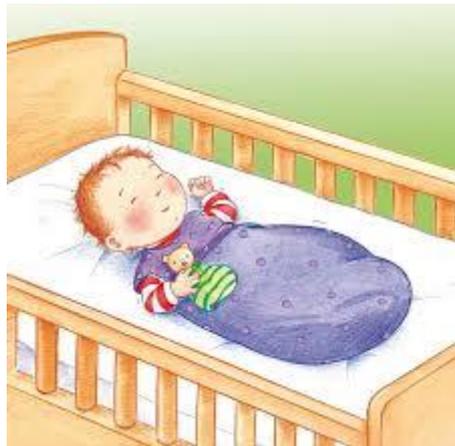
Dans un souci de sécurité, nous demandons également aux enfants de ne pas apporter de jouets personnels au 123 soleil, ce qui évitera également les conflits entre les enfants et le risque de détérioration ou de perte.

- Les locaux sont adaptés au public accueilli. Ils sont régulièrement visités et contrôlés :
 - par les services vétérinaires (cuisine et salle de repas)
 - par les services de la Protection Maternelle et Infantile qui veille à la sécurité, à la bonne organisation et au bien-être global des enfants
 - par les pompiers (sécurité incendie)
- Dans la très grande crèche, tout est étudié pour une sécurité optimale de l'enfant : systèmes anti-pince doigts sur les portes, poignées rehaussées, prises en hauteur et munies de caches, mobilier adapté à leur taille... De plus, le personnel est vigilant quant à la fermeture permanente des portes d'entrée et de service.
- L'ensemble du personnel est formé à la sécurité incendie et à l'évacuation du bâtiment. L'équipe est également composée de personnes formées en secourisme et pouvant agir en cas d'urgence. Un protocole attentat / intrusion est en vigueur dans la structure.

- Un responsable infirmier ou infirmière-puéricultrice sont présents tous les jours au minimum de 8h à 18h30.
- *L'enfant ne sera jamais laissé seul ou sans surveillance quel que soit son âge.*

4.2 Prévention de la mort subite du nourrisson

- Dans le cadre de la prévention de la mort subite du nourrisson, une fiche de sieste a été mise en place chez les plus petits, avec une surveillance toute particulière et une observation de l'enfant au minimum toutes les 10 minutes. Cette fiche outil est également déclinée dans les autres unités de vie.
- Sauf avis médical contraire, l'enfant est couché sur le dos
- La température du dortoir est de 18 à 20 °C maximum
- Nous n'utilisons pas de couvertures ni oreillers chez le plus petit, mais des gigoteuses mi-saison.
- Les matelas utilisés sont fermes et respectent les normes en vigueur.



4.3 Les traitements médicamenteux et l'hyperthermie

- Les traitements médicamenteux peuvent être donnés au 123 soleil, sous réserve de respecter certaines règles :
 Les médicaments (antipyrétiques y compris) sont administrés sur prescription médicale, avec l'autorisation parentale d'administration de traitement signée. L'ordonnance doit être au nom de l'enfant, précisant le nom du médicament, la date, le nom, l'âge et le poids de l'enfant, la posologie, ainsi que la durée du traitement.
 Les médicaments sont fournis à l'établissement par les parents.
 Les doses qui sont données à la très grande crèche correspondent uniquement aux doses prescrites sur l'ordonnance, de 12h00, 14h00, et 16h00. Les doses du matin et du soir sont à la charge des parents.



Nous demandons aux parents de nous signaler dès l'arrivée, chaque jour, si l'enfant est sous traitement médicamenteux et de noter sur les boîtes des médicaments le nom et le prénom de l'enfant.

Pour des raisons de sécurité, les médicaments doivent être apportés dans leur emballage d'origine et nous n'acceptons pas les préparations médicamenteuses reconstituées au domicile.

- En cas d'hyperthermie, nous appliquons le protocole mis en place par le Dr CHAPON et notre référente santé, nous autorisant à délivrer du paracétamol sous certaines conditions.

L'enfant fait alors l'objet d'une surveillance toute particulière avec une prise de température régulière consignée sur un document remis aux parents au moment du départ. Les parents sont prévenus.

Si l'état général est très altéré, le responsable peut demander aux parents de venir chercher l'enfant.

Nous demandons aux parents d'être vigilants à nous prévenir en cas d'hyperthermie à l'arrivée en très grande crèche, et lorsqu'un traitement antipyrétique a été délivré au domicile.



4.4 Les départs

La sécurité, c'est aussi s'assurer que nous remettons l'enfant à une personne de confiance qui nous aura été systématiquement signalée par les parents le matin, qui figure sur la liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant, et à laquelle nous aurons demandé une pièce d'identité. Dans le cas contraire, l'enfant ne sera pas remis à la personne s'étant présentée au 123 soleil, et les parents en seront informés. Un protocole prévoit les conditions à suivre et le cadre à respecter.





5-La socialisation

La socialisation est le processus au cours duquel un individu apprend et intériorise les normes et les valeurs de la société à laquelle il appartient et construit ainsi son identité sociale. Elle est le résultat à la fois d'une contrainte imposée par certains agents sociaux, mais aussi d'une interaction entre l'individu et son environnement.

La sociabilité est la capacité d'un individu ou d'un groupe d'individus à évoluer en société, et à pénétrer au sein de nouveaux réseaux sociaux. Elle se développe notamment par la socialisation.

Plus concrètement en nos murs...

L'accueil en structure collective doit permettre à l'enfant d'établir avec la société dans laquelle il va évoluer, un réseau relationnel avec d'autres enfants, d'autres adultes.

Lorsque le bébé est accueilli au sein de la très grande crèche, il accorde une attention croissante au monde environnant : il sourit aux visages, il émet des vocalises.

Ces manifestations préparent le terrain aux échanges affectifs et sociaux.

Puis le sourire de l'enfant devient plus sélectif entre lui et les personnes familières. Lorsque le bébé se plaît en compagnie, il essaie d'attirer l'attention de son entourage. Il communique, entre en interaction, est à l'initiative des échanges.

Au sein de notre très grande crèche, nous apportons une attention toute particulière à la relation individuelle avec l'enfant.

Lorsque le bébé acquiert la capacité à différencier les formes et les personnes entre elles, la dimension de l'inconnu prend corps et se précise.

Au sein de la très grande crèche, nous valorisons les éléments sécurisants du familier et de l'habituel, notamment par une organisation de la journée autour de repères clés et par des rituels mis en place quotidiennement.

Au fur et à mesure de son développement et lorsque l'enfant se sent en confiance et en sécurité, il progresse sur le plan des relations vers l'adulte.

Nous proposons aux enfants des jeux de "coucou", des chants, des comptines, pour lui montrer que nous sommes là pour lui, pour le rassurer.

Lorsque deux enfants du même âge vont se trouver côte à côte, ils vont être confrontés à la réalité de l'existence d'autrui.

Ils vont certainement vouloir s'approprier le même jouet ! On apprend aussi beaucoup en voyant les plus grands, ils donnent l'envie d'oser, de se lancer, d'avancer. On communique par le regard, le corps quand on ne parle pas encore, on entoure, on cajole, on câline.



Si au début le bébé considère ses pairs plutôt comme des objets, il va au fur et à mesure prendre davantage « l'autre » en compte. Les autres enfants vont devenir des partenaires de jeu. Cette évolution est évidemment favorisée par l'amélioration continue des possibilités d'échange verbal.

Des contacts vont donc s'établir, des jeux parallèles vont apparaître. Les enfants se recherchent et ont plaisir à être ensemble. Chacun est assurément sensible à la présence des autres mais poursuit son activité individuelle.

Nous autres, professionnels, sommes garants du lien qui peut se tisser entre eux. Nous leur expliquons les règles du partage, nous les consolons, nous les rassurons et nous proposons des temps de jeux et d'animations collectives. Nous les aidons dans le sens du respect de l'autre, et favorisons l'égalité entre les filles et les garçons.

Puis les jeux associatifs vont naître. Dans le groupe d'enfants, des interactions plus fréquentes vont apparaître. Des ébauches d'ententes, de régulations de l'activité avec comme support des jeux copiés du quotidien, rassurant, que l'enfant vit à la maison. Il veut faire comme papa, comme maman, comme à la maison, comme à la crèche. Et ceci sous couvert du regard bienveillant du professionnel.

C'est l'organisation de l'activité collective qui prend forme. C'est par ces nombreux échanges et interactions que l'enfant fera l'acquisition des règles nécessaires à la cohabitation et à la vie en société.

La qualité des relations sociales que l'enfant va établir dépend de ses conditions de vie, de la fréquence des occasions qui lui sont données, de l'attitude des parents et des professionnels.



6-Le doudou

Appelé aussi objet transitionnel, il va aider l'enfant à s'adapter à son nouvel univers, à mieux vivre la séparation et les frustrations.

Le doudou est unique et précieux pour l'enfant, il représente pour lui la transition entre le connu et l'inconnu. Choisi très souvent par l'enfant entre 8 mois et 2 ans, cet ours, ce lapin, ce bout de tissu sera investi d'une valeur toute particulière.

C'est l'objet indispensable aimant, rassurant, l'élément majeur pour lui apporter un repère et aussi assurer sa sécurité affective.

L'enfant est fidèle à cet objet qu'il s'est choisi et qui joue le rôle d'intermédiaire entre lui et son milieu familial.

Même sale, usé et mâchouillé, il est investi du pouvoir de le rassurer, de le calmer, de réduire son stress mais aussi de l'accompagner dans un moment de fatigue, de colère ou à la suite d'un petit bobo.

C'est dire combien il est important de respecter cet attachement. Nous prenons soin à ce que l'enfant ait son doudou chaque fois qu'il en aura besoin et à des moments différents de la journée, comme l'endormissement par exemple.

C'est l'enfant qui décide quand il va le poser (dans une pochette à doudou, à sa portée). Le doudou est alors rangé dans le casier ou dans le lit, les tétines sont rangées sur le panneau disposé à cet effet et il lui sera possible de les prendre ou les réclamer quand il le souhaite. Comme nous l'avons indiqué précédemment, c'est un objet transitionnel, il doit donc, pour se faire, effectuer des trajets maison/structure d'accueil.

Le doudou est imprégné de l'odeur de l'enfant, de ses parents et de sa maison.

C'est pourquoi nous proposons aux parents d'avoir plusieurs doudous identiques, afin de pouvoir effectuer des roulements pour réinvestir l'objet des odeurs familiales et prévoir de le laver si besoin.

Concernant les enfants qui ont des tétines, nous conseillons aux parents de nous en laisser une pour la structure, une autre restant à la maison.

Notre rôle n'est pas de nous substituer à celui des parents. Aussi, il ne nous appartient pas de "déshabituer" un enfant à ne plus prendre son doudou ou sa tétine. Cela va à l'encontre du besoin de sécurité vécu par l'enfant en l'absence de ses parents.

Le doudou peut aussi être juste le pouce ou un jouet.

Certains enfants n'en ont pas et se sécurisent "tous seuls" au moment de l'endormissement.

7-Les temps forts à la très grande crèche 1 2 3 SOLEIL

Durant l'année, de septembre à juillet, différents temps forts sont organisés au sein de la très grande crèche, pour le plus grand plaisir des enfants, des parents et de l'équipe. Ces temps forts suivent les fêtes du calendrier.

Ces différents moments permettent aux familles et aux professionnels des temps d'échanges, en dehors du quotidien de l'accueil de leur enfant.



- En octobre, la semaine du goût est organisée. Nous proposons aux enfants des collations, des repas, des goûters d'une couleur différente chaque jour. Nous invitons les parents, afin d'égayer cette semaine particulière, à habiller leurs enfants de la couleur du jour, et nous faisons de même.
- En décembre, durant le temps de l'Avent, les enfants confectionnent des "brédalas", au cours des ateliers cuisines, petits gâteaux de Noël, qu'ils rapporteront chez eux, un large sourire au visage, dans une boîte décorée par leur soin, accompagnés de la recette.

Nous essayons ainsi de donner l'envie aux parents de prendre la suite, d'essayer à leur tour, de se lancer dans un atelier cuisine à la mesure de l'enfant, transmettant par ce biais, un relais éducatif avec la famille.

Les enfants des trois unités de vie sont regroupés pour un moment de chants et d'animations autour de Noël. C'est un moment de partage et d'échange que nous retrouvons avec les parents autour d'un goûter.

Les enfants assisteront aussi à un spectacle ou un conte de Noël.

- En janvier, fiers et heureux de porter la couronne décorée par leur soin, les enfants se retrouveront au goûter pour déguster la galette des rois.
- Et voici Mardi-Gras, que l'équipe de la très grande crèche dynamise en se déguisant, ainsi que les enfants présents ; c'est une journée festive où rondes et danses sont proposées à tous, ainsi que la dégustation, au goûter, des crêpes préparées en atelier cuisine.
Une activité manuelle, pour confectionner et décorer un masque ou un chapeau de carnaval, complètera cet événement joyeux.
- A Pâques, quel plaisir pour les enfants, les plus grands, de participer à une chasse aux œufs dans le jardin, organisée par l'ensemble de l'équipe de la très grande crèche. Ils doivent alors chercher, découvrir, ramasser et remplir d'œufs en chocolat leur panier, confectionné et décoré, tout un programme de réjouissance !
- En mai et juin, la fête des parents n'est pas oubliée. C'est une fierté pour les plus grands d'offrir un cadeau surprise, préparé en secret.
- En juillet, la "Fête des 3 ans" clôture cette année riche en temps forts, avec un spectacle proposé aux parents, présenté par les enfants scolarisés à la rentrée. Le spectacle, composé de chants et danses, est suivi d'un goûter où tous sont conviés. Moment chargé d'émotions et de souhaits de bonne continuation pour chacun des Aventuriers qui prendra son envol vers d'autres aventures !

Tous ces moments forts sont immortalisés par des expositions de photos, que les parents peuvent commander afin de conserver un souvenir de leur enfant à la très grande crèche.



Le jardin



Le jardin est un lieu de rencontre avec la nature et avec l'autre.

Préparer la terre, arracher les herbes, « ranger les cailloux », planter, semer, arroser, sont autant de prétextes pour passer du temps à toucher la terre.

Mais aussi ... sentir les œillets d'Inde, voir passer les abeilles, des fourmis et parfois des papillons...

Les enfants nous accompagnent dans les menus travaux avec un petit outillage adapté, dans l'espoir de récolter quelques tomates cerises ou de grappiller une framboise. Ils s'émerveillent devant les couleurs des fleurs de cosmos ou des plantes sèches de l'automne.

Nos herbes aromatiques aiment se faire froter, humer, goûter, et sont très utiles pour nos tisanes du matin.

Faire le lien entre ce qui pousse et ce que nous consommons est un apprentissage essentiel pour sensibiliser, au plus tôt, au respect de ce que nous offre la nature, et à adopter une attitude responsable et respectueuse de celle-ci.

Le petit espace est accessible aux parents avec leurs enfants, pour apprendre, respecter, et suivre les cycles de la vie et de la nature.

Nous proposons également des replants aux intéressés pour permettre un échange enrichissant.



Fêter son anniversaire à la très grande crèche



Quelle fierté et quel plaisir pour les enfants de souffler leurs bougies ce jour-là. Le gâteau, apporté par les parents, sera dégusté au dessert du déjeuner (si l'enfant n'est présent que le matin) ou au goûter.

Nous accrochons une banderole au mur du réfectoire ou au sein même de l'unité, et disposons les tables en banquet pour favoriser la convivialité et regrouper les enfants autour de celle ou celui qui est la princesse ou le roi du jour. Chacun se coiffe d'un chapeau ou se déguise, et tout le monde entonne la chanson d'anniversaire. L'enfant, dans la mesure de ses possibilités, souffle ses bougies seul ou avec l'aide de ses copains proches, et découvre un petit cadeau à son attention. Nous utilisons une vaisselle et des nappes spécifiques pour souligner ce moment d'exception.

Un reportage photo sera réalisé pour immortaliser cette journée, et la princesse ou le roi repartira avec un beau souvenir.



8-Les différents moments de la journée pour chaque unité de vie



8.1 Déroulement d'une journée dans l'unité de vie des Poussins

L'unité de vie des petits peut accueillir simultanément 20 enfants de 10 semaines à 12 mois environ.

Une journée type chez le nourrisson se vit dans le respect de son rythme physiologique, elle se calque sur ses besoins fondamentaux : manger, dormir, éliminer, sécurité morale et affective. Chaque bébé a son propre rythme, différent et particulier. Nous devons donc respecter les besoins de chacun et suivre chaque rythme.

Le bébé nous donnera des signes et attendra la réponse adéquate. Grâce aux informations transmises par les parents durant le temps d'adaptation ou bien lors de l'accueil quotidien et par notre observation continue et attentive nous répondrons au mieux aux attentes du tout petit. Nous savons qu'une fois ses besoins fondamentaux assouvis, il va pouvoir accéder à une sécurité intérieure, qui lui permettra de s'adonner à l'exploration de son corps et de son environnement. Il pourra être disponible aux sollicitations et à la vie autour de lui, il pourra entrer en relation avec les autres.



8.1.1. L'accueil

- **Assurer le lien maison-structure d'accueil**

L'accueil du matin et l'accueil du soir sont les deux moments clés qui vont unir les différents vécus de l'enfant entre le domicile et la très grande crèche. C'est le moment où parents et professionnels peuvent échanger et faciliter ainsi le relai de la prise en charge de l'enfant : *« les parents et les professionnels se parlent quotidiennement, chacun se soucie de faire régner un climat de confiance favorable à l'enfant, et cherche à construire des partenariats éducatifs »*, Laurence Rameau, puéricultrice.

Chez les nourrissons, les arrivées et les départs se font à toute heure de la journée. L'accueil est personnalisé c'est-à-dire qu'il y a toujours un professionnel qui accueille l'enfant et son parent.

Nous remplissons ensemble la feuille de transmissions qui servira de support écrit pour consigner les grandes lignes du déroulement de la journée de l'enfant à la très grande crèche.

Cet outil de communication entre les parents et les professionnels donne en premier lieu des informations communiquées par le parent telles que le dernier réveil et le dernier repas avant que l'enfant ne soit pris en charge chez nous.

Puis, complété par nos soins, il nous permettra de donner toutes les informations précises sur le vécu de l'enfant lors de son départ. Ce document écrit nous donne également une base pour adapter notre prise en charge aux différents besoins de l'enfant durant la journée.

Nous avons également besoin de connaître l'heure de départ de l'enfant ainsi que toute prise de médicament précédant sa venue à la très grande crèche. Nous nous renseignons sur l'humeur de l'enfant et recevons toute information que le parent jugera utile de nous transmettre.

Cette feuille de transmissions nous permet aussi de faire le lien au sein de l'équipe de professionnels pour que chacun puisse s'occuper au mieux de l'enfant.

- **La séparation selon les âges**

L'enfant au tout début de sa vie connaît une évolution très rapide. C'est la raison pour laquelle, à quelques semaines près, les enjeux de la séparation ne sont pas du tout les mêmes et celle-ci sera donc vécue totalement différemment par l'enfant et le parent.

Avant ses 7-8 mois, l'enfant n'a pas conscience de son existence propre et croit être le prolongement de sa mère. Il ne différencie pas son identité de celle de sa mère. Il ne se pose d'ailleurs pas encore la question, mais se contente de s'intéresser à ses besoins fondamentaux immédiats.

De ce fait, la séparation est souvent très bien vécue, et l'accueil en structure ne pose pas de problématique particulière. L'enfant n'attache pas encore vraiment d'importance à la personne qui s'occupe de lui, du moment que celle-ci est bienveillante et que ses besoins sont assouvis de façon adaptée.

En revanche, vers ses 8 mois, l'enfant prend conscience de son identité propre, et réalise qu'il ne fait pas qu'un avec sa mère, mais qu'ils ont chacun une existence à part entière. Il a maintenant la capacité de se rendre compte de la séparation et sera plus facilement susceptible de réagir. C'est ce qu'on appelle « l'angoisse du 8^{ème} mois ». Selon René Spitz, psychiatre et psychanalyste, c'est le début de la reconnaissance de soi et de l'autre, et donc de la « peur de l'étranger ».

C'est la raison pour laquelle l'entrée à la très grande crèche après les 8 mois de l'enfant, peut sembler un peu plus délicate. Pourtant, c'est un stade totalement normal et qui prouve le bon développement de l'enfant, c'est « la première indication sérieuse que l'enfant s'est attaché à une personne très spéciale pour lui, habituellement la mère. C'est un signe positif car les petits sont censés développer un tel lien affectif.

Quand le bébé comprend et sait que son père ou sa mère reviendra toujours, les allées et venues de ses parents lui deviennent graduellement moins pénibles », Holly Bennett et Teresa Pitman, spécialistes du développement de l'enfant. En effet, cette période plus « angoissante » n'est que provisoire.

Au moment de cette première prise de conscience, l'enfant n'a pas encore saisi que son parent finit toujours par revenir le chercher. Mais lorsqu'il aura été confronté à cette angoisse à plusieurs reprises, il pourra tirer cette dernière conclusion, et acceptera la séparation de plus en plus aisément.

La posture de l'adulte lors de cette phase délicate est importante. S'éclipser discrètement quand l'enfant relâche son attention, ne ferait que renforcer sa crainte que son parent ne revienne pas. Même si c'est délicat sur le moment, mieux vaut formuler clairement à l'enfant que l'on s'en va et que l'on va revenir, et qu'il voit son parent partir. La réaction sera certainement plus vive sur le moment, mais cela l'aidera à plus long terme à se sentir en confiance, et passer cette période d'angoisse plus rapidement.

8.1.2 Les besoins primaires

- L'alimentation



Les repas sont proposés en fonction du rythme de l'enfant, de ses habitudes à la maison (temps tenu entre chaque repas), et de ses besoins liés à son stade de développement.

L'alimentation du nourrisson commence par le lait. Notre structure fournit aux nourrissons le lait de la marque Babybio. Si le parent souhaite faire le choix d'un autre lait, il lui sera possible de le ramener, sous condition que la boîte soit fermée, afin de respecter les recommandations de la PMI. Durant cet échange individualisé avec le professionnel, nous proposons à l'enfant un temps de repas qui se déroule dans une ambiance calme et sereine, afin que le bébé en profite au mieux. Dans la mesure du possible, nous nous adaptons à ce que l'enfant connaît à la maison : biberon pris d'une traite, avec pause, lait tempéré, tiède, en plusieurs prises, bien assis ou semi couché, etc.

En cas d'allaitement, nous acceptons bien évidemment le lait maternel, et devons respecter le protocole strict exigé par le service de PMI, quant à son acheminement et sa conservation.

Quand l'enfant sera prêt, les parents nous informeront du début de l'alimentation diversifiée. Ainsi, ils nous rendent compte des différents aliments introduits à la maison, afin que nous puissions poursuivre leur « chemin » au sein de notre structure, au moyen de petits pots bio, pour s'adapter au plus juste et individuel des besoins et situations de chaque enfant.

Cette diversification débute en général vers quatre mois, avec l'introduction des légumes et des fruits, puis l'introduction des protéines (viandes, poissons) un petit peu plus tard, vers 6 mois, toujours avec des petits pots bio pour s'adapter individuellement à chaque enfant.

Lorsque l'enfant maîtrise bien les morceaux, nous proposons de rajouter des petits morceaux du menu des Explorateurs/Aventuriers.

Nous proposons des aliments très variés et de très bonne qualité, et plus ou moins mixés selon les capacités de mastication de l'enfant.

Nous nous adaptons systématiquement aux régimes particuliers de chacun (sans viande, sans porc, etc...).

Lors de la diversification alimentaire, la posture de l'adulte est extrêmement importante : *« Diversifier l'alimentation du nourrisson, c'est lui apprendre les différentes saveurs et les bonnes habitudes alimentaires, afin qu'il devienne, plus tard, un adulte gourmet. Équilibrés et variés, simples et étonnants à la fois, les plats doivent surprendre l'enfant et l'initier à de nouvelles découvertes gustatives. Néanmoins, il ne faut pas le forcer, chacun ayant un rythme et un appétit différents ; il faut donc faire preuve de patience. Il est important d'être à son écoute, de l'accompagner lentement et patiemment, l'encourager à manger, lui parler et garder le contact visuel avec lui »*, Marlène Petitguyot, diététicienne spécialisée dans l'alimentation des jeunes enfants.

Nous jouons aussi un rôle de conseiller auprès des parents qui le désirent.

Ainsi, nous les accompagnons dans les étapes de diversification alimentaire.

- **Le sommeil**



Le sommeil du nourrisson est très important pour grandir : *« Les fœtus et les nouveaux nés dorment jour et nuit. Ils alternent deux états de sommeil : agité et calme. (...) Au tout début de la vie, le sommeil agité permettrait la maturation et le développement du cerveau. Le visage des nouveau-nés endormis exprime au cours du sommeil paradoxal des mimiques de joie, de tristesse... Ce sommeil permettrait l'exercice des séquences motrices de leurs comportements émotionnels, mimiques qui plus tard leur permettraient de communiquer leurs émotions à l'éveil. Chez le nourrisson et le jeune enfant, le sommeil lent est un facteur clé pour la consolidation des apprentissages déclaratifs. Il est aussi nécessaire pour leur équilibre émotionnel. »*, Marie-Josèphe Challamel, pédiatre spécialiste du sommeil de l'enfant.

Jusqu'à 1 an, l'enfant fait plusieurs siestes par jour, plus ou moins longues, en fonction de son rythme métabolique propre.

Chaque enfant est différent face au sommeil.

Chacun a ses propres habitudes (pénombre, luminosité, bruit, silence...) et ses rituels (doudou posé sur le visage, pouce dans la bouche, tétine...).

Nous faisons en sorte que ces rituels d'endormissement soient au plus proche de ceux qu'il connaît chez lui.

La très grande crèche fournit les draps et les gigoteuses. Chaque enfant est libre de ramener de la maison un doudou ou/et une tétine.

Si l'enfant n'a pas encore choisi son « doudou préféré », nous proposons à maman ou à papa de nous confier un de leur t-shirt pour garder près de lui l'odeur rassurante de ses parents et de la maison lors de la séparation, et particulièrement en période d'adaptation.

Nous transmettons aux parents les horaires effectifs d'endormissement et de réveil de leur enfant, afin d'assurer au mieux le lien très grande crèche-maison.

- **Les soins corporels**



Une attention particulière est portée à chaque enfant pour son confort et son bien être au quotidien, à travers des changes réguliers, au maximum toutes les 3 heures et bien sûr, chaque fois que nécessaire.

Les soins corporels constituent un moment privilégié entre le professionnel et l'enfant.

Aussi une grande importance leur est accordée.

Il est primordial de communiquer avec l'enfant tout au long des soins, pour le prévenir de ce qu'il va se passer et lui expliquer ce que nous faisons. Cela lui permettra de se sentir plus en confiance, plus en sécurité, mais l'accompagnera aussi à plus long terme vers le langage, l'acquisition de vocabulaire et la conscience du corps : *« On accorde trop peu d'intérêt à l'intelligence silencieuse des enfants. Alors qu'ils comprennent infiniment plus de choses qu'ils n'en disent, on prend souvent leur silence pour de l'incompétence. (...) A ces silencieux, il ne suffit pas de donner des mots par listes entières, il ne suffit pas de faire ingurgiter des structures par batteries entières, ce n'est pas de cette nourriture-là dont ils ont besoin. Il faut les aider à découvrir ce que parler veut dire ; il faut leur montrer combien l'autre est digne de leur parole comme eux-mêmes sont dignes de la sienne »*, Alain Bentolila, professeur de linguistique.

Nous sommes vigilants à préparer tout le matériel nécessaire au préalable afin de garantir toutes les conditions d'hygiène et de sécurité.



Nous pouvons ainsi proposer un cadre privilégié d'échanges avec l'enfant, partager un temps unique et essentiel pour son bien-être physique et mental

: « (...) la façon dont un bébé intériorise son environnement humain est influencée par la manière dont il est soigné au quotidien - nourri, changé, baigné (...) mis au lit. », Miri Keren et Sam Tyano pédopsychiatres, et Doreet Hopp, chercheuse en littérature jeunesse.



8.1.3 L'observation au quotidien

- Les outils

L'observation reste primordiale lorsqu'on travaille avec des tout-petits, ne serait-ce que pour répondre à leurs besoins de façon la plus adaptée possible, mais aussi pour prévenir de certains troubles éventuels.

Pour ce faire, les parents disposent d'une fiche de renseignements à remplir préalablement au jour d'adaptation, qui nous renseignera sur les éléments importants à connaître concernant l'enfant. Cette fiche sera par la suite un support d'échange entre le parent et le professionnel au premier jour d'accueil de l'enfant, ce qui permettra des explications complémentaires ou des éventuels rajouts d'informations.

L'observation des enfants étant au cœur de notre travail, elle se fait ensuite de manière plus ou moins informelle, bien qu'elle soit quotidienne, car elle reste primordiale pour adapter notre pratique.

D'après ces observations, si l'équipe se voit interpellée par un élément concernant le développement d'un enfant en particulier, elle pourra également se permettre de réaliser une observation plus spécifique et régulière, et d'éventuellement orienter la famille vers des professionnels compétents.

Lorsque l'enfant atteint l'âge de passer dans le groupe supérieur, la connaissance de l'enfant et ses particularités, que nous aurons acquise grâce aux observations quotidiennes, nous permettra de transmettre aux équipes du groupe accueillant, les informations importantes (ex : habitudes de sommeil, lors des repas, éventuelles particularités qui rendent la prise en charge unique...).

De plus, lors de ce passage, les parents disposent à nouveau d'une fiche à remplir quasi similaire à celle qu'ils ont pu connaître dans le groupe des Poussins, mais adaptée à l'âge de leur enfant afin de pouvoir transmettre les nouvelles informations importantes propres à leur évolution.

Tous ces éléments permettent ainsi une meilleure prise en charge, la plus adaptée et la plus individualisée possible.

- **S'adapter**

En fonction de ces observations, le professionnel va pouvoir adapter sa pratique. Les jeux et activités proposés seront différents pour chaque enfant, et ce non pas du fait de son âge, mais son stade de développement, dont l'évolution est très différente de l'un à l'autre.

C'est également par ce biais que nous choisirons la position la plus adéquate pour l'enfant sur le tapis. En effet, nous ne mettrons jamais l'enfant dans une position, qu'il ne sait pas encore acquérir seul. Pour évoluer de façon harmonieuse, l'enfant a besoin de trouver lui-même comment se tourner, ou se mettre assis, etc.... et l'inciter à prendre ces positions avant qu'il n'en soit capable par lui-même, pourrait le freiner dans son développement psychomoteur. C'est pourquoi il est important de connaître le stade de développement de chaque enfant de façon précise, et ce, même si cela évolue très vite : *« Toute liberté est laissée aux enfants de prendre la position qu'ils veulent et les nurses sont expertes à les suivre dans leurs mouvements (...). Mettre un enfant avec soudaineté ou encore contre son gré dans l'une ou l'autre position est considéré comme une erreur.*

L'adulte doit s'assurer de la coopération de l'enfant avant d'agir », Myriam David, pédiatre et psychiatre, et Geneviève Appell, psychologue spécialisée dans la maternité. Ces observations permettent également aux professionnels de repérer clairement les progrès de l'enfant et de l'encourager dans son évolution. Le renforcement positif joue alors un rôle important dans le développement de l'enfant, car il lui permet de prendre confiance en lui. Valoriser un enfant le stimule dans l'acquisition de ses capacités.

- **La « motricité libre »**

Nos pratiques s'apparentent en effet fortement à la « motricité libre » au sens où l'entend Michèle Forestier, kinésithérapeute (cf. livre « De la naissance aux premiers pas » éditions Eres) : *« Le plaisir de voir leur tout petit assis, de le faire pousser sur ses jambes, de le faire marcher, incite les adultes à lui proposer ces exercices souvent trop tôt. De ce fait, il peut avoir des difficultés à apprécier le plat ventre et à passer par les étapes qui suivent : retournements, rampé, quatre pattes, exploration de l'espace, passage vers la position debout.*



Stimulés ou pas, tous les bébés en bonne santé parviendront à marcher, sans que l'on ait besoin de leur apprendre, mais l'attitude des personnes qui les entourent peut favoriser ou freiner l'installation d'une bonne motricité ». C'est pourquoi, lorsqu'on parle de motricité libre, il est important pour nous, de laisser l'enfant évoluer dans l'espace selon ses envies et ses besoins :

« Il a besoin de ces moments d'indépendance où, pour se construire, il choisit ce qu'il veut faire. Il est beaucoup plus calme s'il a la possibilité de se déplacer sans l'aide de l'adulte, jouer dans la position qui lui convient, avec les objets qu'il convoite et qu'il peut attraper. Il développe ainsi sa capacité à s'occuper, à gérer son temps ».

La motricité libre, contrairement à ce que l'on peut croire au premier abord, accompagne l'enfant non seulement dans l'acquisition de ses capacités psychomotrices, mais également vers son autonomie. « Quel plaisir de pouvoir me promener tout seul dans la maison, de m'asseoir pour jouer ou de repartir chercher ce joujou qui me paraît bien intéressant... ».

La posture de l'adulte reste néanmoins importante : Le laisser sur le tapis ne veut pas dire l'abandonner. Il a besoin de ces instants d'autonomie au cours desquels il peut être installé tout près de l'adulte qui l'observe, l'encourage d'un sourire ou de la voix, et intervient seulement pour le protéger ou l'aider lorsque c'est nécessaire, sans réagir à sa place face aux difficultés. L'essentiel est de l'accompagner, d'être là pour répondre à ses attentes, de lui laisser les initiatives, lui faire confiance et se réjouir avec lui des progrès réalisés.

- **Le début de l'autonomisation à table**



À la suite de ces observations quotidiennes, nous repérons l'enfant que nous sentons prêt à débiter une toute première expérience de l'autonomisation à table (lorsqu'il tient bien sur une chaise adaptée, que ses gestes sont de moins en moins saccadés, que ses mouvements se précisent etc....).

Nous l'installons alors pour la première fois assis à une table adaptée à sa taille et lui proposons de tenir une cuillère. Pour le début de cet apprentissage, l'adulte qui l'accompagne a également une cuillère pour l'aider, et se contente de laisser l'enfant se familiariser avec le nouvel environnement et le geste. Puis, au fur et à mesure, l'adulte aura de moins en moins besoin d'intervenir et l'enfant sera de plus en plus autonome.

Dans la mesure du possible, nous essayons de composer cette petite table d'au moins 2 ou 3 enfants afin que ces derniers se stimulent entre eux, par imitation de leurs pairs. Ces repas deviennent alors des moments conviviaux pour les enfants.

C'est également en partie, les temps d'observation lors de ces repas plus « autonomes », qui vont permettre à l'équipe d'anticiper les futurs passages vers le groupe des moyens, le début de l'autonomie à table étant l'un des critères requis pour être à l'aise dans ce futur groupe.

8.1.4 Le jeu et les activités d'éveil



- Routine et rituels

Malgré leur jeune âge, les enfants du groupe des poussins intègrent déjà un certain rythme tout au long de la journée, composé de certains « rituels » ou « temps forts ». C'est ce qu'on peut appeler une « routine » : *« activité de base prévisible qui revient quotidiennement de façon obligatoire. Elle a généralement lieu à heure fixe et constitue la pierre angulaire ou le cadre servant à ponctuer le déroulement de la journée. (...) En plus de répondre à des besoins fondamentaux, les activités de routine sont nécessaires au bien-être affectif des enfants ; elles les aident à se situer dans le temps en les amenant à anticiper ce qui s'ensuit ; elles développent ainsi un sentiment de sécurité indispensable à la construction de la confiance »*, Nicole Malenfant, pédagogue.

Ils apprennent vite à reconnaître les gestes qui indiquent ce qu'il va se passer (ex : nous nous dirigeons vers le lecteur CD pour mettre la musique, ils se dirigent par eux-mêmes vers l'armoire qui contient les « œufs hochets » que nous agitions pour chanter).

Ils s'imprègnent de la chronologie constante, et retiennent rapidement cette « routine » (ex : après le temps de comptine du matin, ils se dirigent d'eux même vers la porte de sortie de la salle de vie, pour aller en salle de psychomotricité).

Ainsi, la journée débute par l'arrivée des enfants de façon échelonnée où ils sont alors en jeux libres sur les tapis.

A 9h, nous proposons un temps de comptines et de musiques. Quelques comptines dont un « hymne » ont été créées tout spécialement pour la très grande crèche « 123 Soleil » par l'éducatrice de l'équipe, ce qui permet d'accueillir les enfants en chansons tous les matins de façon inédite.

Ensuite nous partons pour la salle de psychomotricité, dans laquelle nous privilégions les jeux psychomoteurs (piscine à balles, parcours, chevaux à bascule, toboggan, ballons, vélos, tambours...) et les enfants se « défoulent » en musique.

Durant les beaux jours, ces activités motrices s'effectuent à l'extérieur dans notre petite cour aménagée pour les tout-petits.

Nous retournons dans la salle de vie pour bientôt commencer les repas vers 10h45.

Dans l'après-midi quelques activités plus dirigées peuvent être proposées (ex : manipulation de pâtes etc...), ou à nouveau une activité psychomotrice.

Puis le goûter démarre aux alentours de 15h, et les enfants repartent de façon échelonnée.

Des jeux libres sont proposés tout au long de la journée sur les tapis au sol.

Ces rituels sont vécus par l'enfant comme quelque chose de rassurant, car ils lui permettent d'anticiper la journée et de se sentir en confiance. Ce sont pour lui des repères. L'enfant qui atteint alors une certaine sécurité intérieure sera apte à s'adonner à explorer son environnement, et entrer en contact avec le monde extérieur.

- **Développer les sens**



Nous proposons aux enfants des jeux adaptés à leur âge et à leur développement. Nous installons des jouets au sol mais également en hauteur, à portée de mains, pour que l'enfant puisse regarder, toucher, goûter, sentir.

De manière générale, le développement de l'enfant passe par la découverte de ses différents sens : la vue, l'ouïe, le toucher, le goût et l'odorat.

Lorsqu'il est âgé de seulement quelques mois, il découvre le monde essentiellement à travers la mise en bouche.

Les « activités » que l'on va lui proposer seront basées en grande majorité sur l'éveil sensoriel :

-Les comptines : nous chantons et manipulons des marionnettes. Nous les reprenons chaque jour pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles de l'enfant, qui reconnaît très vite les mélodies, et finit même par imiter les gestes qui vont avec.

Les comptines permettent de créer un climat chaleureux, convivial et rassurant, en donnant des repères à l'enfant, et en dynamisant la journée. *« Les comptines et les chansons sont d'excellents moyens pour effectuer différents apprentissages d'ordre physique et moteur, intellectuel et langagier, socio-affectif et moral »*, Nicole Malenfant, pédagogue.

-La musique : nous écoutons et jouons avec divers instruments (tambours, maracas, xylophone, flûtes, claves, boomwhackers...). La musique est très souvent source de motivation pour les enfants et les équipes, elle attire l'attention, et rehausse l'intérêt et la curiosité. Des temps musicaux sont réalisés par des professionnelles de l'équipe qui sont également musiciennes. Il nous arrive aussi d'accueillir de manière exceptionnelle un musicien professionnel, qui vient nous faire découvrir des instruments et profiter d'un temps musical.

-Les jeux de manipulation : nous proposons ces activités ludiques afin de développer le sens du toucher, du goût et de l'odorat à travers la manipulation de différentes substances (farine, sucre semoule, sucre glace, sel, semoule, pâtes, « sable magique » mélange de farine et d'huile d'olive etc...)

-Les jeux : nous proposons différents jeux adaptés aux tout-petits et qui stimulent leurs capacités cognitives (encastremements, emboîtements, empilements etc...)

-Les jouets : nous laissons à disposition différents jouets à manipuler pour l'éveil sensoriel comme des livres souples, des peluches, des hochets, des balles, des anneaux et bien plus encore...

- **Solliciter la curiosité**



« Le jeu constitue le mode principal d'acquisition de connaissances pour le jeune enfant par ses recherches, ses expérimentations, ses explorations. Sans oublier le moteur de son jeu : le plaisir », Laurence Rameau, puéricultrice.

L'enfant pourra de son plein gré et tout au long de la journée manipuler des hochets, des peluches, des jouets lisses, durs, rugueux, mous.

L'enfant est installé sur des tapis pour faciliter ses mouvements et pour sa sécurité.

Cette diversité au niveau des jouets est volontaire, et permet à l'enfant de passer de l'un à l'autre tout en provoquant différentes sensations à travers la variété des matières, des poids, des couleurs etc....

Nous prenons soin de renouveler régulièrement les jeux à portée de main sur le tapis, afin d'apporter toujours des éléments nouveaux et ainsi de stimuler l'intérêt de l'enfant, sa curiosité, son besoin de découverte et d'exploration.

Tous ces jouets sont mis à la disposition des enfants et sont désinfectés plusieurs fois par jour car il met tout à la bouche.

L'enfant, à cet âge, n'est pas encore dans une interaction sociale de groupe avec ses pairs, mais dans des échanges « duels », surtout avec l'adulte. C'est pourquoi, c'est également en partie la posture de l'adulte qui va susciter chez l'enfant de la curiosité, et l'envie d'aller découvrir. L'adulte qui souhaite « interpeler » l'enfant pour aller nourrir sa soif de découverte, va s'y prendre de manière ludique, avec une attitude et un ton adapté.

Si la mission première lors de l'accueil d'un enfant est d'assurer son confort, son bien-être, son épanouissement et son bon développement, notre équipe joue également un rôle primordial vis-à-vis des parents.

Les professionnels se tiennent à disposition des familles pour assurer les transmissions concernant l'enfant, mais ils sont aussi à l'écoute, et disposés à accompagner les parents dans d'éventuels questionnements.





8.2 Déroulement d'une journée dans l'unité de vie des Explorateurs (12 à 24 mois)

L'univers des explorateurs est rythmé par différents temps forts autour de l'accueil, des activités, des repas, de la sieste et des soins.

L'ambiance recherchée tourne autour de l'optimisme, la créativité, la joie d'entreprendre, la liberté de choisir en toute sécurité et le dynamisme.

L'aménagement de la salle est organisé pour donner des repères dans l'espace, mais aussi un cadre contenant et sécurisant, à l'aide de tapis situés dans un endroit précis, sur lesquels sont proposés des activités et un lieu de détente.

L'unité est animée par différents rituels pour permettre à l'enfant de comprendre et anticiper dans le temps le déroulement d'une journée.

L'espace est aussi équipé d'une biberonnerie, d'une salle de sieste et de soins, ainsi qu'une aire de jeux. L'environnement est créé de façon que chaque enfant suivant son âge, ses besoins et son développement, puisse s'y épanouir à son rythme.

8.2.1 L'accueil



Lorsque votre enfant vient pour la première fois dans l'unité des explorateurs, un livret d'accueil (*présentation de l'équipe, des objectifs pédagogiques et éducatifs, des activités proposées, de la composition du sac de l'explorateur et des espaces de l'unité*) et une histoire (*illustration en photos d'une journée dans le groupe*) vous seront donnés. Le but est de vous permettre de vous familiariser avec votre enfant dans ce nouvel environnement, y trouver des repères, nourrir un sentiment de confiance et de sécurité, trouver votre place pour vous épanouir pleinement.



L'accueil du matin est animé par la joie de se retrouver pour vivre de nouvelles aventures. Pour ce faire, il est important de créer une relation sécurisante et de confiance, par la mise en place de rencontre entre les professionnels, l'enfant et sa famille. L'objectif est de faire connaissance et d'instaurer un équilibre dans le rythme et les habitudes que vit l'enfant à la maison et dans la structure. Ainsi, « *Plus les échanges autour de l'enfant sont riches, plus l'enfant est disposé à se lier d'affection avec l'auxiliaire et à se sentir en confiance dans son nouveau milieu.* ». GUEGUEN Cécile, T. LEVEAU Hélène.

Une relation sécurisante et de confiance vise aussi à faciliter la séparation de l'enfant et de ses parents dans la structure. C'est pourquoi, il est nécessaire « [...] *d'informer l'enfant des changements qu'on introduit dans sa vie, quel que soit son âge. Les échanges entre les parents, l'enfant et les professionnels vont surtout lui donner des moyens de prévoir, à travers nos paroles, ce à quoi il peut s'attendre.* ». GUEGUEN Cécile, T. LEVEAU Hélène.

Pour rendre cela possible, l'équipe entreprend un travail d'observation qui favorise « [...] *un investissement accru dans la relation avec l'enfant ; un travail de prévention plus approfondi ; une relation plus fructueuse avec les parents.* » GUEGUEN Cécile, T. LEVEAU Hélène.

C'est pourquoi, il est important d'assurer un temps dans lequel les parents et les professionnels peuvent communiquer sur divers sujets afin d'assurer une passerelle cohérente entre les pratiques de la maison et de la structure, mais aussi trouver un accord sur la manière d'accueillir et d'attribuer les soins à l'enfant.

Enfin, une relation sécurisante permet de prévenir et réduire les risques d'un mal-être vécu par l'enfant suite à une séparation avec ses parents, qui peut se traduire par « *les refus d'alimentation et les diarrhées d'adaptation ; les crispations ; les troubles du sommeil ; l'ennui ; l'absence de sourire et de toute manifestation de joie ; les pleurs [...]* ».

Dans l'unité des explorateurs, l'accueil du matin se traduit par un échange entre parents, professionnels et l'enfant de manière individualisée et personnalisée, pour transmettre les informations nécessaires et s'adapter au rythme de l'enfant durant la journée. Les transmissions concernent le sommeil, le réveil, les soins, les changements dans le quotidien et dans son rythme ou encore la personne qui vient chercher l'enfant...



Toutes ces informations sont retranscrites sur la feuille de présence et dans le cahier de transmissions, afin que les professionnels puissent prendre le relais et adapter leurs pratiques à l'enfant.

Le matin, nous prenons aussi le temps de nous rassembler pour nous dire bonjour en chansons et se mettre dans l'ambiance des premières activités.

Nous utilisons des images pour présenter les comptines de la saison afin de développer l'imaginaire, le langage et faire connaissance avec les éléments qui composent l'environnement.

Nous souhaitons, à travers ce moment, créer un repère temporel pour permettre aux enfants de se représenter le début et la fin de cette activité.

Pour ce faire, nous plaçons les images horizontalement sur le mur.

Au début du chant, nous décollons la première image et quand la comptine se termine, nous donnons l'image à un enfant.

Progressivement, les images s'enlèvent du mur jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus.

Nous commençons et terminons également toujours par l'image qui annonce le début et la fin du chant.

L'image de la « main » symbolisant le bonjour du matin, annonce le début du chant.

L'image de « la baleine » annonce la fin du chant et l'arrivée des biberons d'eau pour boire tous ensemble.

Le regroupement du matin contribue aussi à saluer chaque enfant et faire connaissance les uns les autres, se souhaiter un anniversaire, installer un rituel qui marque le début de la journée, favoriser le langage, l'imitation et l'imaginaire par la représentation d'images et de mouvements, réveiller notre énergie en douceur ainsi que de boire à sa soif un biberon d'eau à la fin du chant.

Nous mettons également en place une fresque chronologique pour favoriser chez l'enfant la compréhension des différents moments d'une journée et son déroulement pour en être acteur, avoir des repères dans le temps pour rendre l'absence des parents moins difficile, ainsi que de développer la communication entre l'enfant et l'adulte.

Nous exposons aussi sur le mur, les photos des familles pour donner aux enfants la possibilité de garder un lien affectif avec leurs parents à la très grande crèche.

Pour terminer la journée, riche en explorations et en émotions, les transmissions du soir tournent autour des repas, des siestes, des changes et des activités, mais également des progrès et des anecdotes. Ainsi, une relation saine et de confiance entre les adultes permet à l'enfant d'évoluer dans de bonnes conditions et dans un cadre rassurant.

8.2.2 Les repas



« Manger fait partie de nos besoins primaires. Cependant, manger n'est pas un acte neutre, puisque selon la sagesse populaire, « nous sommes ce que nous mangeons ». En d'autres termes, manger ne consiste pas uniquement à ingérer des nutriments, mais participe à la construction de notre identité.

Manger, c'est aussi partager un moment agréable et convivial, propice à la découverte sensorielle, et ce, dès les premiers mois de vie du petit de l'Homme.

Manger, c'est aussi transmettre les valeurs familiales et culturelles aux futures générations. ». Sandrine Monnery- Patris

Le repas offre à l'enfant un voyage sensoriel au pays des saveurs à l'aide additionnelle de la vue, de l'odorat, du toucher et de l'ouïe. Lors de la diversification alimentaire, il découvre par la vue de nouveaux aliments à travers les couleurs, les formes, les tailles ou encore la présentation du plat. La vue lui permet de se souvenir si l'aliment est amer, sucré, salé ou trop cuit, à la suite de ses expériences alimentaires antérieures qui peuvent provoquer ou non un refus de goûter. Puis, il fait aussi connaissance par le toucher avec les différentes textures, onctueuses, lisses ou fibreuses. Ensuite, la découverte continue avec l'odorat pour se familiariser aux odeurs et aux arômes. Enfin, l'ouïe permet de prendre conscience des sons que produisent les aliments.

C'est pourquoi, il est important de réfléchir à la manière dont l'adulte nomme et présente l'aliment à travers les sens pour ne pas créer une mauvaise expérience. De plus, il est nécessaire de varier les aliments, de répéter leurs présentations, de ne pas cuisiner toujours selon ses goûts, de ne pas le forcer à manger et de partager le même repas avec lui afin de l'éveiller positivement et de lui faire apprécier une alimentation variée. Ainsi, de six mois à deux ans, c'est une phase de découverte et d'expérimentation pour progressivement se forger une identité alimentaire.



Vers deux ans et jusqu' à environ cinq ans, l'enfant est dans une phase d'affirmation et de stabilisation dans ses goûts et dans ses choix alimentaires. À la suite de ses expériences antérieures, il sait ce qu'il aime ou non.

Par la suite, s'installe la méfiance et l'angoisse de goûter de nouveaux aliments, ce qui représente un acte de survie, qui permet à l'enfant d'être prévenu des potentiels risques que peut provoquer l'aliment sur le corps puisqu'il n'a pas encore conscience que les aliments proposés sont consommables. Ceci peut se témoigner par le fait que l'enfant mâche longtemps l'aliment, le rejette, le crache ou joue avec. C'est pourquoi, il est conseillé de ne pas obliger l'enfant à manger ou le priver de dessert mais de respecter ses choix pour ne pas lui faire percevoir l'aliment comme un élément négatif, mais plutôt comme un reflet de plaisir, de sécurité, de partage et de convivialité.

L'enfant est aussi capable de mesurer la quantité d'aliments dont il a besoin et de sentir sa satiété. En respectant son appétit, l'adulte reconnaît et valorise son autonomie en lui faisant confiance. Seul l'enfant peut percevoir s'il a faim ou non, et de quelle quantité il a besoin. Ainsi, il apprend à se réguler par lui-même, en se créant ses propres repères.

Le temps du repas est donc un moment essentiel qui ponctue la journée. Il doit se dérouler dans une ambiance calme et sereine pour que ce soit un moment privilégié à partager ensemble.

C'est un moment de pause où sont favorisés les échanges, les découvertes et les plaisirs. Les menus sont adaptés à leurs âges. Ils sont amenés à découvrir de nouvelles saveurs et développer ainsi de nouvelles perceptions lors de la diversification alimentaire.

Dans l'unité des explorateurs, le repas est vers 10h45 et le goûter vers 15h15.

L'enfant est d'abord invité à danser pour annoncer le temps du repas.

Puis, chaque professionnelle emmène un groupe d'enfants de manière échelonnée, et tous partent dans la direction du « chemin magique » pour aller à la salle du réfectoire.

En début d'année, les enfants sont orientés vers une table qui deviendra leur table de référence jusqu'à leur départ chez les aventuriers.

Pour rendre cela ludique, se repérer et se déplacer en toute sécurité dans l'espace, les tables du réfectoire sont représentées à l'aide de quatre animaux (poule, lapin, mouton, vache).

De plus, une professionnelle partage le moment du repas pendant une semaine avec les mêmes enfants.



La semaine d'après, l'adulte est invité à une autre table.

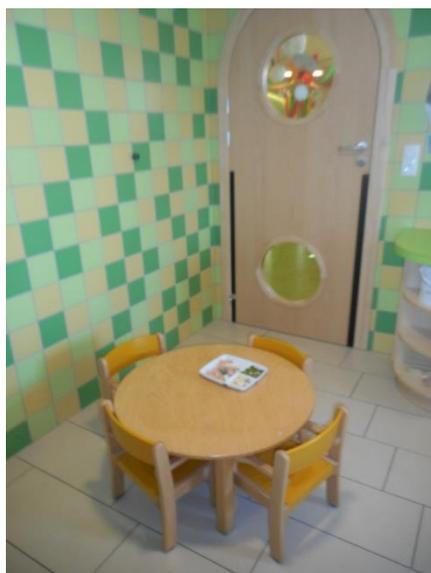
Ainsi, pour prévenir les enfants de ce changement, l'équipe leur montre l'image de l'animal qui correspond à la table où ils mangent.

Les objectifs sont de tricoter une relation individualisée et personnalisée entre l'enfant et l'adulte, d'observer les besoins et habitudes alimentaires sur un plus long terme, d'enrichir et échanger les observations entre les professionnelles ainsi que de transmettre des anecdotes aux parents.

Durant ce temps d'échange, ils font la découverte des aliments et l'apprentissage du repas dans une autonomie maîtrisée, c'est-à-dire l'accompagner à faire par lui-même en s'aidant de la cuillère ou des doigts, sous l'œil bienveillant de l'adulte prêt à l'aider si besoin.

Nous encourageons chaque enfant à goûter à tout mais celui qui ne veut pas manger n'est jamais forcé, mangeant la quantité qu'il veut. Bien évidemment, les choix alimentaires ou régimes inspirés culturellement ou religieusement, sont respectés.

Nous proposons également un espace repas dans notre unité et plus précisément dans la biberonnerie pour accompagner à leur rythme, les plus jeunes dans leur quête d'autonomie pour se familiariser aux nouveaux menus à morceaux, utiliser seul une cuillère, manger à une table et découvrir un nouveau rythme dans la prise des repas. Cet espace permet aussi aux enfants qui dorment le matin ou l'après-midi de manger à leur réveil s'ils ne se sont pas réveillés avant 10h45 ou 15h15.



Le temps du repas est aussi l'occasion d'organiser une fête d'anniversaire. Pour ce faire, les parents ont le choix d'apporter un gâteau, en se rapprochant de la direction pour satisfaire à des conditions particulières, ou nous charger de cette mission. Durant le déroulement de l'anniversaire, l'enfant est invité à souffler ses bougies, et des photos sont prises avec l'appareil photo de la très grande crèche pour immortaliser cet évènement. Nous confectionnons par la suite avec l'aide de ses camarades, un livre d'anniversaire composé de dessins et de photos. L'équipe offre également un cadeau pour marquer l'occasion.

8.2.3 Les temps de repos



Bien dormir est essentiel pour l'équilibre physiologique et psychologique de chaque enfant. Les besoins de sommeil varient beaucoup en fonction de l'âge.

Entre douze et dix-huit mois, un enfant fait une sieste le matin et l'après-midi, après dix-huit mois il ne fait, bien souvent, plus qu'une seule sieste après le repas de midi. Enfin, il est recommandé que le sommeil nocturne chez les enfants de moins de cinq ans soit de onze heures. Il existe cependant de grandes variations, la durée physiologique du sommeil varie d'un enfant à un autre ; il y a les petits et les gros dormeurs tout comme chez les adultes.

Pouvoir respecter dans la mesure du possible la qualité et la quantité de sommeil de l'enfant nous semble essentiel puisqu'il contribue à la maturation du cerveau, au repos physique et psychologique du corps, permet de mémoriser les expériences de la journée, favorise les capacités de concentration et d'attention, facilite les apprentissages, facilite l'endormissement du soir et apporte un équilibre émotionnel. Au contraire, un manque de sommeil entraîne chez l'enfant des troubles du comportement et de l'humeur qui peuvent se traduire par de l'agitation, de l'hyperactivité, un surpoids ou encore une instabilité émotionnelle.

Le questionnaire rempli par les parents sur ce thème nous renseignera sur les rituels d'endormissement :

- ◆ Pénombre,
- ◆ Doudou, tétines,
- ◆ Habitudes d'endormissement.



Un enfant se laissera aller dans son sommeil s'il se sent en sécurité et si l'équipe est contenante et rassurante. Le sommeil est une forme d'abandon de soi, des adultes et de l'environnement qui l'entoure. En effet, pour accepter de s'endormir, l'enfant doit se sentir rassuré par son environnement et assuré de pouvoir laisser son corps se détendre.

Pour ce faire, l'équipe éducative veille à instaurer un climat apaisant avant le coucher, qui se traduit par une phase d'hygiène, de détente et d'affection, pour permettre une transition en douceur entre l'éveil et le sommeil. Une musique douce accueillera également l'enfant à son arrivée dans le dortoir, son doudou, et/ou tétine seront déjà installés dans son lit. De plus, pour permettre à l'enfant d'avoir des repères dans l'espace et la pénombre, il dort toujours dans le lit qui lui a été attribué et au même emplacement.

Nous utilisons aussi un rituel pour le réveil qui consiste à saluer l'enfant, lui permettre de se réveiller en douceur ou de se rendormir si besoin et de l'accompagner dans la salle de vie où un professionnel prendra le relais.

L'équipe éducative a plusieurs éléments qui lui permettent de répondre aux besoins de sommeil de l'enfant, en respectant le rythme personnel lié à ses besoins, son âge, ses habitudes.

Ces informations précieuses lui seront apportées par :

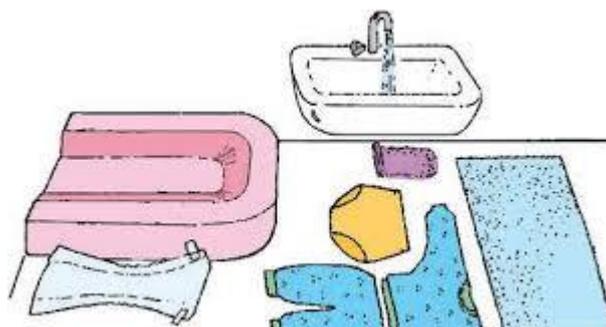
- Les transmissions du matin données par le parent,
- Les signes physiques révélateurs de fatigue,
- L'observation et la bonne connaissance de l'enfant, de son rythme de sommeil et de ses rituels d'endormissement.

Au sein de notre très grande crèche, nous ne réveillons pas un enfant qui dort parce que dormir est un besoin fondamental et vital. Quand, le parent arrive alors que son enfant dort, nous lui proposons de le laisser dormir. La direction appellera le parent lorsque l'enfant sera réveillé.

Dans la journée, l'équipe éducative veille à respecter le sommeil et le réveil progressif et échelonné de chaque enfant. Ces temps de transition nous paraissent importants car ils donnent la tonalité de la journée, de la soirée et de la nuit. En effet, un enfant qui ne fait pas de sieste dans la journée, mettra plus de temps à s'endormir pour la nuit.



8.2.4 Soins corporels et acquisition de la propreté



Les changes

Une attention particulière est portée à chaque enfant pour son confort et son bien être au quotidien, à travers des changes réguliers à chaque fois que nécessaire, dans le respect de son corps et de son intimité.

L'enfant est lavé soigneusement, les règles d'hygiène sont respectées. Les couches sont fournies par le 123 soleil, et nous demandons aux parents de nous laisser des vêtements de rechange en cas de besoin.

Les soins corporels constituent un moment privilégié d'échanges, une relation individualisée avec l'adulte.

Plusieurs aspects sont pris en considération par l'équipe éducative :

- ✓ Respecter le corps de l'enfant en préservant son intimité,
- ✓ Verbaliser l'acte de soin,
- ✓ Traiter l'enfant en tant que personne,
- ✓ Reconnaître la douleur de l'enfant (en cas d'érythème).



Acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté, selon Sigmund Freud, correspond à la période anale, c'est-à-dire le contrôle des sphincters qui commence à partir de deux ans. Les enjeux de cette phase de développement permettent à l'enfant de s'affirmer auprès de l'adulte par l'opposition, de rentrer dans la relation avec l'autre, de prendre connaissance qu'il y a un dedans et un dehors au niveau de son corps, d'avoir une emprise sur les choses pour apprendre à les maîtriser, de découvrir le pouvoir d'influence sur l'autre par l'intermédiaire de ses excréments qui représente une monnaie d'échange pour témoigner son affection, son indépendance ou son obéissance.



Cette acquisition dépend de la maturité physiologique et psychologique de chaque enfant. En effet, l'enfant doit être prêt dans différents domaines. Le premier concerne une maturité biomécanique qui correspond à la capacité de marcher, de se lever ou encore de s'asseoir, ce qui traduit une force musculaire. Le deuxième correspond à une maturité intellectuelle, c'est-à-dire que l'enfant doit être capable de comprendre ce que l'adulte attend et demande de lui, de faire le lien entre ses sphincters, ses excréments et le pot, mais aussi de pouvoir s'exprimer avec les mots pour prévenir l'adulte de ses besoins d'uriner ou de déféquer.

Le troisième représente une maturité affective pour souhaiter et accepter de devenir grand, accepter d'abandonner les couches pour le pot (qui représente une situation nouvelle qui peut être angoissante), et d'accepter de se séparer d'un élément de son corps qui lui appartient. Le quatrième est une maturité sensitive qui permet de prendre conscience que la vessie est pleine et qu'il faut la vider. Enfin, le cinquième est une maturité motrice pour être capable de se retenir et d'expulser au moment propice.

C'est donc une étape essentielle, un stade d'autonomie supplémentaire pour l'enfant lui-même et pour ceux qui l'entourent.

Il nous paraît important de rappeler qu'en moyenne, avant l'âge de 18 mois, un enfant ne peut pas contrôler ses sphincters, la maturation cérébrale et nerveuse n'étant pas terminée. En effet, ce n'est qu'entre deux ans et quatre ans que l'enfant va apprendre progressivement à maîtriser cette partie de son corps. Toutefois, il est important de rappeler qu'il n'y a pas d'âge précis et que chaque enfant évolue à son rythme. En effet, ne pas respecter le rythme de l'enfant peut entraîner une constipation, une propreté tardive, une rébellion exprimée par le refus d'aller sur le pot, des infections urinaires ou encore des fissures anales.

De plus, il est important de ne pas dire que ses excréments sentent mauvais, mais que l'odeur est naturelle ; c'est le corps qui rejette ce dont il n'a pas besoin pour ne pas porter de jugement négatif sur une partie de son corps qu'il vous offre comme un cadeau et pour ne pas le freiner dans son envie de déféquer dans le pot.

Devenir propre, ne plus avoir de couche, aller seul sur le pot, c'est devenir grand. C'est aussi renoncer à une relation privilégiée qu'il avait pendant le moment du change, se séparer d'un morceau de lui-même et de ses couches, d'être confronté aux volontés de l'adulte alors qu'il est dans une période d'affirmation de soi et de maîtrise des choses. L'enfant doit donc être prêt à assumer cette étape, il lui appartient de choisir le moment favorable pour cette nouvelle expérience.

Cet apprentissage doit se faire en continuité entre la maison et la très grande crèche, les professionnels en sont les médiateurs compréhensifs. Aucun enfant ne sera forcé à aller sur le pot s'il n'est pas prêt, s'il n'en manifeste ni le besoin, ni l'envie, cependant, il sera félicité sur ses premiers essais fructueux.



Le début de cette aventure se fait avec l'accord des parents et par étapes. Nous invitons d'abord l'enfant à lui prodiguer les soins d'hygiène, puis nous lui demandons s'il a envie ou non d'aller sur le pot. Si l'enfant est d'accord, il peut choisir le pot ou un toilette accompagné d'un tabouret, pour qu'il puisse avoir les pieds à plat, afin de libérer ses sphincters. Puis, nous proposons, une feuille de papier que l'enfant peut jeter dans les toilettes, il tire la chasse d'eau selon sa volonté, nous lui mettons une couche et nous le rhabillons. Toutefois, si l'enfant refuse d'aller sur le pot, l'équipe accepte son choix.

8.2.5 Le jeu et les activités d'éveil

Pour le jeune enfant, jouer est indispensable à son développement, à son épanouissement sensoriel, psychique et moteur.

C'est une activité sérieuse qui l'aide à grandir, à se construire.

L'enfant s'y investit totalement, il prend progressivement conscience de son corps ; tout est prétexte à explorer, manipuler, toucher, sucer.



Le jeu

"C'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie". P. KERGOMARD, Pédagogue.

Le jeu appartient avant tout à celui qui joue, avec ses désirs, ses besoins, ses capacités, ses inquiétudes. Le jeu est le langage de l'enfant, il lui permet d'exprimer ses sentiments et ses émotions. Il lui apprend à maîtriser de nouveaux gestes et de nouvelles compétences. La plupart de ses acquisitions se font à travers le jeu.

Dans l'unité de vie des moyens, le jeu est une activité ludique, un espace social et un lieu d'apprentissage unique d'expériences, mais avec des règles qui seront verbalisées à l'enfant.

Si entre douze et vingt-quatre mois, période motrice par excellence, un enfant n'est jamais en repos, c'est qu'il a beaucoup à faire. Il n'a de cesse de se déplacer pour pousser plus loin ses explorations et faire connaissance de façon plus approfondie avec son environnement.

Ses capacités motrices ont évolué, l'enfant de 12 mois se déplace maintenant aisément à 4 pattes, il se tient debout et commence à faire ses premiers pas.

Vers dix-huit mois, il passe sans arrêt d'une occupation à l'autre, tentant tour à tour de jeter, d'attraper, d'escalader, de démonter, d'ouvrir, de mordre, d'imiter.

Il est maintenant en mesure de se décharger à travers le jeu, de revivre des situations, pour ensuite les accepter ou les intégrer, de créer des jeux et de provoquer des rencontres avec les autres.

Les activités d'éveil

Tout jeu est activité d'éveil. Il permet à l'enfant d'acquérir une bonne connaissance de soi, du monde extérieur, des autres. Le jeu a toute sa place dans les activités d'éveil que nous proposons aux enfants.

Au travers des temps de jeux libres ou d'activités plus dirigées, cela reste des moments où apprentissage et plaisir ne font qu'un.

Pendant les temps de jeux libres, les jeux sont à la disposition des enfants. L'équipe éducative est présente et disponible pour créer des conditions relationnelles et matérielles pour permettre le libre essor des dispositions naturelles de l'enfant, mais elle intervient peu.

Ce jeu libre c'est l'investigation, l'expérimentation, qui se définit comme une activité autonome, l'enfant joue seul ou avec d'autres.

Les activités d'éveil dites dirigées se font ponctuellement ; elles sont organisées et adaptées au développement des enfants que nous accueillons et qui ont entre douze et vingt-quatre mois.



Ces différentes activités d'éveil proposées sont très variées, elles peuvent être :

- Manuelles (pâte à modeler, pâte à sel, peinture, manipulation de semoule, de pâtes, cuisine) ;
- Motrices (parcours psychomoteur, jeux de balles, ballons, danses, rondes, jeux extérieurs : structure à grimper, toboggan, tricycles, trottinette...) ;
- Motricité fine (collage de gommettes, puzzles, assemblages, encastremements, coloriage) ;
- Jeux symboliques (coin dinette, coin poupées, coin garage, coin déguisement) en favorisant l'égalité entre les filles et les garçons ;
- Jeux calmes favorisant le langage (chants, comptines, histoires empruntées à la médiathèque, jeux de doigts, marionnettes, imagiers).

La pratique éducative de l'accompagnement des enfants au sein du 123 soleil passe par une observation de l'enfant (tableaux d'observations sur différents thèmes) et des groupes d'enfants afin de proposer des activités adaptées au développement et à la motivation de chacun.



8.3 Unité de vie des Aventuriers (24 mois à 6 ans accomplis)



8.3.1 L'accueil

L'accueil du matin est un espace-temps bien particulier. C'est un moment de passage de relais où l'enfant et ses parents se sentiront sécurisés par une continuité, un accueil de qualité personnalisé, chaleureux et bienveillant. Ce relais favorise le processus de séparation et pour cela les outils de transmissions sont indispensables (cahier, fiches outils). Les parents informent, donnent des consignes, formulent des souhaits (surveillances particulières, soins spécifiques) aux professionnels. Ceux-ci accompagneront la séparation en proposant à l'enfant un espace ludique, contenant et attirant. L'ambiance de l'unité est donc essentielle à ce moment de l'accueil.

De même, au moment des retrouvailles entre l'enfant et ses parents, les professionnels relateront l'intégralité de la journée passée grâce aux outils de transmissions mis en œuvre et renseignés. Ce temps d'échange est primordial pour communiquer et établir une relation de confiance avec les parents qui sont souvent moins pressés par le temps et plus disponibles à ce moment-là.



8.3.2 Le jeu et les activités d'éveil

Le jeu est une activité essentielle et nécessaire à l'équilibre et au développement global de l'enfant. Utiliser le jeu comme outil de réussite de l'enfant en laissant éclore le libre jeu de l'imaginaire, car le jeu lui permet de se représenter l'univers symbolique, et il accompagne la vie humaine à tous les âges.

Le jeu a toute sa place dans les activités d'éveil que nous proposons aux enfants. Ils apprennent à maîtriser de nouveaux gestes, de nouvelles compétences et se socialisent par l'intermédiaire de cet environnement ludique.

A travers le jeu, les enfants font de nouvelles acquisitions qui induisent à leur tour une démarche de création.

Le plaisir que l'enfant éprouve en jouant lui donne envie de poursuivre son activité et d'évoluer. Il accroît aussi sa connaissance du monde et s'ouvre sur les autres. Le libre accès au jeu, au service de sa créativité signifie « permettre à l'enfant d'apprendre par lui-même à créer et à s'inventer ».

A travers son activité, son jeu, l'enfant va faire preuve de créativité au sens large en développant différentes structures mentales qui participent à son bon développement. L'investissement du jeu, grâce à un cadre pédagogique sécurisant établi par les adultes, traduit la liberté intérieure de l'enfant.

Les actions éducatives visent à favoriser l'égalité entre les filles et les garçons, en proposant des activités et des jeux non genrés, en sensibilisant les enfants aux stéréotypes de genre, et en encourageant une attitude respectueuse et inclusive.

L'unité de vie des Aventuriers se compose d'un espace aménagé de manière à ce que les enfants y trouvent tout le matériel et le mobilier nécessaires à leur découverte ludique :

- Les coins qui servent au jeu libre :
 - Le coin poupées / dinette pour le jeu symbolique ou d'imitation
 - Le coin cocooning pour prendre son temps avec son doudou
 - Le coin garage et voitures
 - Le coin déguisement
 - Le coin lecture (petite bibliothèque et ses deux canapés)
 - Le coin construction : Lego, Kapla, briques, pyramides (sur tapis)
 - Sur table : encastremements, puzzles, abaques.
 - La tente « magique »
 - Le coin « rêves »



- Les différentes activités proposées :
 - Psychomotrices : danses avec maracas, plumos, foulards, rondes, parcours, jeux de balles dans la salle de vie ou le couloir, et en salle de psychomotricité pour la piscine à balles, le toboggan, et l'ensemble des jeux extérieurs.
- Manuelles : pâte à modeler, pâte à sel, peinture (avec différents accessoires, mains et doigts), coloriage, collage de gommettes, Play mais, papier, enfilage (perles, boutons, et formes), tables de manipulation (semoule ou pâtes), dessin à la craie sur ardoise.

- Les temps calmes qui sollicitent et développent le langage en stimulant les 5 sens.
 - Les chants, comptines, marionnettes à doigt, sac à puces.
 - Le tapis à histoire, à ombres chinoises
 - Les lotos, dominos
 - Le Kamishibai
 - L'éveil musical



Nous proposons régulièrement aux enfants des séances de Yoga, et une journée déguisée par mois, pendant laquelle petits et grands donnent libre cours à leur créativité pour s'admirer et danser ensemble.

8.3.3 Les déplacements

Ils sont effectués de façon ludique avec une corde à grosses perles multicolores pour se rendre dans un autre espace : salle à manger, salle de psychomotricité et salle d'expression.

Nous accompagnons ces déplacements de chansons ou de comptines que les enfants ont la possibilité de choisir...

De se déplacer à six, sept, huit, en tenant chacun le « lien » qui l'emmène dans un autre espace induit le sentiment d'appartenir au groupe et le plaisir de chanter ensemble.

Les regroupements et les temps de transition

Ils rythment la journée et permettent aux enfants de se poser et de partager un moment d'échange collectif.

Le matin pour se dire Bonjour, avant le repas, et en toute occasion lorsque l'ambiance devient « électrique ».

Une alternance de moments calmes et d'autres plus intenses donne du rythme et des repères dans la journée à l'enfant.



8.3.4 Les repas



Notre objectif est de faire de ce temps important un moment calme, de plaisir, de partage, de découverte sensorielle. Ce doit être un moment agréable et apprécié par l'enfant, pendant lequel plusieurs apprentissages peuvent être transmis : l'autonomie psychomotrice (manger seul, avec une fourchette) et le développement social de l'enfant.

Nous favorisons la convivialité, l'expression verbale et tâchons de transmettre des valeurs de politesse (merci, s'il te plaît,).

Nous invitons l'enfant à goûter les aliments sans le forcer. Nous faisons participer les enfants à la distribution de la vaisselle et au débarrassage de la table (un chef de table) : tâches qu'ils accomplissent avec fierté, selon les règles posées par l'adulte.

8.3.5 La sieste

La sieste est une parenthèse dans la journée de l'enfant, un espace-temps, où le tout petit peut se poser, se ressourcer et dormir selon ses besoins qui lui sont propres.

Il doit avoir la quantité et la qualité de sommeil qui lui sont nécessaires pour récupérer de la fatigue physique et nerveuse du matin. La sieste favorise aussi de nombreuses fonctions mentales et psychiques, comme la mémorisation et l'apprentissage. C'est un temps de séparation et l'enfant doit se sentir rassuré par son environnement pour accepter de se détendre et s'endormir. Aussi, nous veillons à instaurer un climat apaisant dans le dortoir, où l'enfant retrouve sa tétine et/ou son doudou sur le lit qui lui est attribué, et à la même place. La présence de professionnels tout au long de la sieste contribue à sa sécurisation.

Le réveil progressif et le lever échelonné sont des temps de transition importants (jeux calmes, moments aux creux des bras, rêveries dans la cabane parmi les coussins) qui permettront à l'enfant d'aborder l'après-midi dans les meilleures conditions.



8.3.6 L'hygiène

Le lavage des mains

Les enfants se lavent les mains à la fontaine dès leur arrivée, avant le repas et après le passage aux toilettes. Une comptine accompagne ce moment d'hygiène.

Les soins corporels

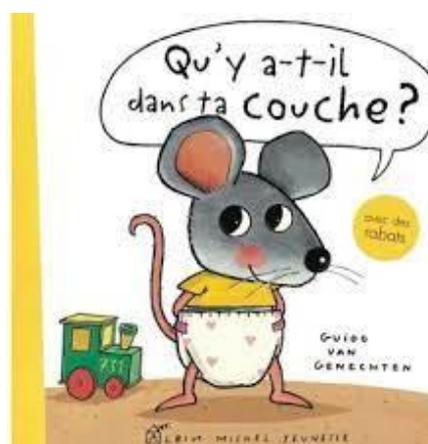
Ils constituent un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant. Nous verbalisons le change, et respectons le corps de l'enfant, en préservant son intimité. Nous proposons à l'enfant d'aller sur le pot ou les petits WC, sans obligation, car il est acteur de sa décision. Nous effectuons des changes verticalisés pour induire le fait que nous sommes dans l'unité de vie des grands.



L'apprentissage et l'acquisition de la propreté

L'acquisition de la propreté est une étape essentielle dans l'autonomie de l'enfant. C'est un stade très important pour lui-même et pour ceux qui l'entourent, et notre rôle est de les accompagner. Les parents débutent l'apprentissage à la maison et nous le poursuivons au 123 soleil. Nous avons pu observer que toute phase d'acquisition rencontre une phase de petits accidents. Notre rôle est d'aider l'enfant, de respecter son rythme, de le rassurer lui ainsi que ses parents, qui appréhendent l'échéance de la rentrée scolaire qui rime avec « être propre ».

Nous sommes des médiateurs compréhensifs de l'éducation à la propreté, qui doit se réaliser dans un processus naturel.



8.3.7 Développer l'autonomie de l'enfant

Le professionnel va tout mettre en œuvre pour qu'à chaque stade de son développement, l'enfant exerce l'autonomie dont il est capable, en respectant son propre rythme. Pour lui, acquérir son autonomie, c'est découvrir au bon moment.

L'activité autonome permet d'accumuler les expériences qui favorisent un bon développement psychomoteur, grâce à l'expérimentation des situations.

« Respecter le rythme de l'enfant, c'est l'inviter à respecter les autres et donc le préparer à une vie sociale harmonieuse. » Maria MONTESSORI (1870-1952)

Le 123 soleil doit offrir un environnement sécurisant, où chaque enfant peut expérimenter des situations enrichissantes, mais parfois pas entièrement dénuées de risque.

Celles-ci lui permettront de poursuivre son activité et son développement. Une bonne organisation des groupes favorise la socialisation tout en préservant le plaisir dans l'activité autonome.

Elle se traduit par :

- ✓ L'aménagement d'espaces riches, adaptés à leurs possibilités motrices.
- ✓ L'animation de l'activité qui n'empêche pas l'initiative des enfants.
- ✓ Un accompagnement verbal qui reconnaît les succès et encourage à faire seul.
- ✓ La possibilité donnée de choisir son activité et de la mener jusqu'au bout.

L'acquisition de l'autonomie est censée permettre à l'enfant de se réaliser pleinement pour devenir "l'entrepreneur de sa propre vie".

Il faut encourager l'autonomie et l'initiative chez l'enfant dès le plus jeune âge pour faciliter et motiver ses apprentissages. L'autonomie est la capacité à faire seul. Aider à devenir autonome suppose une dynamique progressive et favoriser l'autonomie, c'est donc rendre possible et même encourager ces possibilités d'initiatives, ces prises de décisions, ces choix de l'enfant qui vont permettre peu à peu l'émergence de la conscience de soi (dire « non », dire « moi », puis dire « je »).

Cela implique une présence rassurante de l'adulte, qu'il soit attentif à ce qu'exprime l'enfant, en en tenant compte et en essayant de s'y ajuster au mieux.

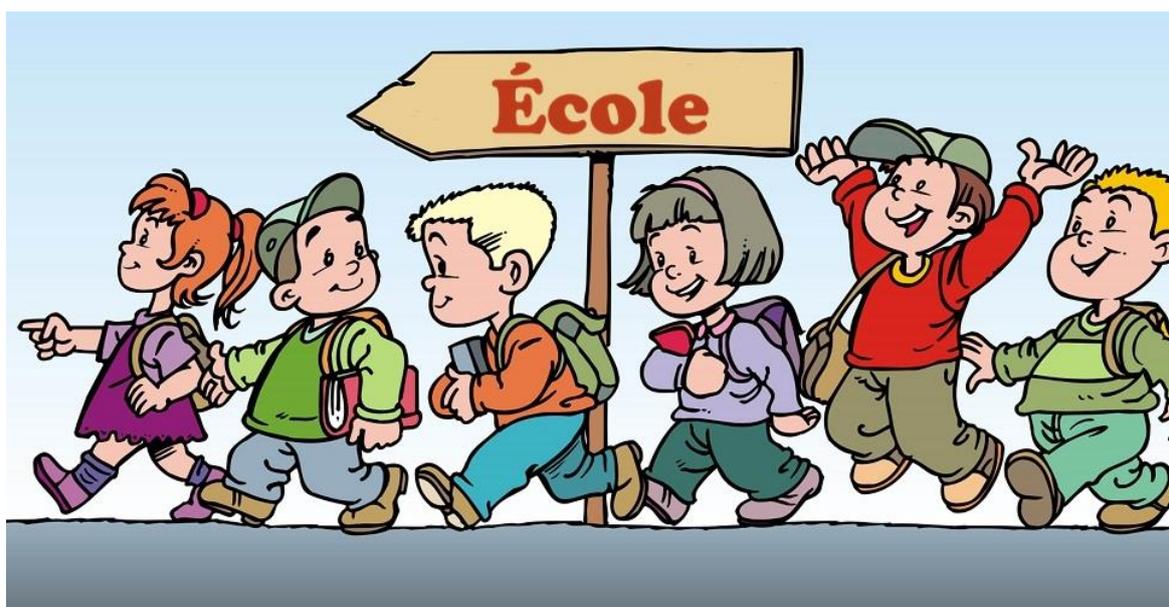


Notre mission dans l'unité de vie des Aventuriers, est d'accompagner l'enfant dans son bien grandir jusqu'à l'entrée à l'école maternelle.

L'enfant partira de la très grande crèche, avec dans ses "bagages" des bases sur :

- Le respect des règles et des consignes ;
- L'égalité entre les filles et les garçons
- La socialisation : jouer ensemble, partager ;
- Un langage bien élaboré, la compréhension des consignes ;
- Une dextérité manuelle, de la concentration ;
- S'habiller et se déshabiller ;
- Manger seul ;
- La propreté est acquise ou en cours d'acquisition ;
- Apprendre à rester assis le temps d'une activité ;
- Apprendre à avoir confiance en soi ;
- Apprendre à exprimer ses émotions

...Et prendra son envol vers d'autres aventures.



Les projets pédagogiques individuels

Chaque membre de l'équipe concrétise son propre projet pédagogique de septembre à juin. C'est l'occasion pour chacun d'exploiter ses compétences personnelles : artistiques, pédagogiques, éducatives, en choisissant un thème concernant l'enfant et son environnement, et en lui proposant des activités manuelles, verbales, intellectuelles et psychomotrices.

9-Les passerelles



La très grande crèche comportant trois unités (Les Poussins, les Explorateurs et les Aventuriers), des passerelles sont prévues et organisées entre ces unités en fonction des possibilités d'accueil, et toujours en concertation et en accord avec les parents.

Ces "glissements" vers le groupe du haut, peuvent se faire plusieurs fois dans l'année et sont débattus lors des réunions d'équipes pluridisciplinaires.

L'accompagnement des enfants vers le groupe d'âge supérieur se fait, grâce à l'observation au quotidien et au fil des mois, par l'équipe encadrante, qui par sa formation et son expérience est à même de constater les étapes psychomotrices que les enfants franchissent.

Le petit "rampant" devient "marchant", plus autonome, davantage découvreur, puis il développe des compétences plus pointues : langage, motricité, dextérité manuelle, affirmation de la personnalité, acquisition de bases spatiales.

Lorsque quelques enfants sont en âge ou ont les compétences requises sur le plan psychomoteur pour s'adapter au groupe d'âge supérieur et progresser, ils vont être accompagnés en douceur et dans le temps.

Les parents sont informés d'une future passerelle et de son organisation ; ils ont la possibilité de prendre contact avec l'éducatrice de jeunes enfants de l'unité qui accueillera leur enfant.

A raison de deux à trois heures pendant les premiers jours, le temps de présence augmentera petit à petit, afin de donner de nouveaux repères à ces enfants dont les habitudes vont être modifiées, et pour qu'ils trouvent leurs nouvelles marques et connaissent les nouvelles personnes.

Les parents auront également toutes les informations nécessaires concernant le déroulement de la passerelle au fur et à mesure, et se voient remettre le livret d'accueil de la nouvelle unité de vie de leur enfant.



CONCLUSION

La très grande crèche 1 2 3 SOLEIL est plus qu'un mode d'accueil ou un lieu d'accueil, c'est un lieu de vie éducatif favorisant l'éveil et l'épanouissement du jeune enfant.

1 2 3 SOLEIL promeut l'égalité entre les filles et les garçons, par la pratique d'une pédagogie de qualité, qui sensibilise les enfants aux stéréotypes de genre, qui encourage une attitude respectueuse et inclusive.

Les différentes expériences et situations que l'enfant va rencontrer, vont lui permettre progressivement de s'élever en intégrant les règles de la vie sociale.

La très grande crèche 1 2 3 SOLEIL est également le lieu de l'accueil, de l'écoute des familles, un endroit où les échanges entre parents et professionnels sont favorisés.

Une politique d'inclusion sociale est mise en place, qui vise à accueillir tous les enfants, quel que soit leur contexte familial ou social, en veillant à ce qu'ils bénéficient d'un environnement bienveillant et adapté.

1 2 3 SOLEIL propose un accompagnement individualisé et un soutien à la parentalité, pour les familles en difficultés.

Au 1 2 3 SOLEIL, des horaires flexibles, où la demande d'accueil fait l'offre, est la règle de l'accueil proposé.



IV - Projet pédagogique

- 1 - L'éveil musical**
- 2 - Les ateliers cuisine**
- 3 - Le Kamishibai**
- 4 - Le yoga des enfants**
- 5 - L'espace SNOEZELEN**
- 6 - La médiathèque**



1 -L'éveil musical

Des ateliers d'éveil musical sont proposés aux enfants tout au long de l'année. Un intervenant extérieur vient un vendredi par mois avec ses instruments et leur donne accès à un monde de découvertes et d'émotions notamment par l'écoute et l'improvisation sur des instruments. Il s'agit de faire entrer les enfants en relation avec la musique de façon sensorielle, émotionnelle et affective. Et pour cela les ateliers d'éveil musical font appel à l'écoute, aux mouvements du corps avec les sons entendus et à la voix.



Tout cela se déroule dans un cadre ritualisé, afin de sécuriser l'enfant et lui offrir un moment de musique unique. Les enfants sont accueillis en salle de psychomotricité avec la même chanson pour commencer, et pour clore la séance qui dure environ trente minutes.

Dans le cas d'ateliers de musique « réceptive », le musicien joue de son instrument et les enfants écoutent. Ces moments peuvent sembler magiques. Les enfants sont face à l'instrument de musique, un silence apaisant s'installe, laissant percevoir l'émotion des enfants à travers cette relation directe et authentique avec la musique. Si les sons produisent une émotion positive, une sensation de plaisir chez la majorité des enfants, il arrive que la réaction chez d'autres soit plus difficile, s'exprimant par des pleurs ou l'énervement. Nous sommes dans le domaine particulier de l'affectif et du subjectif. Les réactions diffèrent selon chaque enfant.

Dans le cas d'ateliers de musique active, les enfants participent à la fabrication du son en jouant d'un instrument, en chantant ou en faisant intervenir leur corps.

Les chansons ont un double intérêt, elles plongent l'enfant dans un univers de mots et de sons, ou peuvent être un simple assemblage de sons et de mélodies.

Une imprégnation dans l'univers des mots et des vibrations permet ainsi l'apprentissage du langage. Cette imprégnation est d'autant plus efficace que les chansons sont reprises d'une séance à l'autre afin de stimuler la mémorisation de l'enfant.

Par les rythmes et les mélodies des chansons, l'enfant est placé dans un univers sonore organisé, qui stimule les capacités cognitives. Enfin la voix humaine, rappelant peut-être celle du parent, possède un effet apaisant.

Edgard WILLEMS (1890/1978), musicien et pédagogue, évoque différents pôles du développement humain : sensoriel, affectif, conscient et créatif (l'oreille musicale).

Ces ateliers d'éveil musical restent pour les enfants des moments de plaisir et de jeu.



2-Les ateliers cuisine

Les Explorateurs et les Aventuriers participent plusieurs fois par mois à un atelier cuisine afin d'exercer leurs talents de « petits chefs ». L'atelier se déroule dans la biberonnerie de l'unité. Après un soigneux lavage de mains, chaque participant enfle un tablier pour rentrer dans l'habit du cuisinier.

A l'occasion de cet atelier, les enfants malaxent, mélangent, coupent, étalent et décorent. Ils jouent avec les textures, les couleurs, découvrent de nouvelles odeurs, goûtent à de nouveaux ingrédients et de nouvelles saveurs.

En effet, nous proposons des recettes variées, facilement réalisables par les enfants. Certaines de ces recettes viennent de différentes régions du monde (Poé banane = dessert Polynésien), des recettes végans (sans produit laitier, sans viande) comme le gâteau à la limonade par exemple, ou des recettes énergisantes (barres de céréales).



L'objectif de cette activité est bien entendu l'éveil au goût, mais pas seulement :

- Ces ateliers leur enseignent l'hygiène, l'ergonomie, l'organisation et le travail en équipe.
- Comprendre les consignes et respecter l'organisation (début et fin de recette - temps de préparation).
- Apprendre à attendre son tour.
- Apprendre le travail en équipe : faire ensemble, patienter et aider le copain.
- Développer le vocabulaire : mesurer, peser, malaxer, éplucher, râper, mélanger, transvaser et nettoyer.
- Découvrir des ustensiles et du matériel de cuisine
- Les enfants développent une dextérité manuelle, découvrent de nouveaux mots, ils échangent des informations et stimulent leurs sens.
- L'apprentissage d'une bonne hygiène alimentaire, le temps de l'enfance étant le meilleur moment pour acquérir de bonnes habitudes et découvrir des préférences alimentaires.

L'objectif le plus important est de prendre plaisir à réaliser des préparations que nos cuisiniers en herbe présentent avec fierté aux copains, le temps d'une dégustation, au dessert, au goûter, à l'occasion d'un café des parents, de la semaine du goût et des différentes fêtes tout au long de l'année.

Ce temps riche vécu par les enfants se prolonge par la mise à disposition des parents de la recette, d'une affiche à l'entrée de l'unité avec la liste des participants et de la réalisation d'un reportage photos.

3-Le Kamishibai

“Kami” = papier - Shibaï = théâtre



Le Kamishibai est une technique qui met en scène des histoires écrites ou inventées, à destination d'un petit groupe. C'est un outil pédagogique qui développe la capacité artistique et créative du professionnel. Il donne une autre dimension aux livres du fait de sa taille, sa présentation et à travers le rythme du récit.

D'origine japonaise, ce mode de narration s'appuie sur un castelet (= butai), petit théâtre en bois fermé par trois volets à l'avant, dans lequel sont glissées des planches illustrées qui défilent manuellement. Le narrateur est visible pour qu'un échange visuel et verbal s'effectue avec le public.

Nos histoires basées sur des livres pédagogiques sont élaborées et illustrées par des membres de l'équipe. Il faut adapter le ton de narration en fonction des préoccupations liées à l'âge et au développement de l'enfant.

Nous proposons régulièrement ce moment calme avant le repas ou dans l'après-midi. C'est un temps de regroupement, de repère et de transition qui constitue un support de langage, de communication et de découverte.

Le castelet est posé sur une petite table face aux enfants qui sont installés sur un tapis ou dans la cabane. Le narrateur raconte l'histoire et s'exprime avec des intonations de voix, des mimes et des expressions de visage. C'est un ensemble fait de paroles, de silences, de regards, d'attente, d'attention et de respect qui enseignent à construire l'être imaginaire.

Le narrateur passe, en commentant l'une après l'autre, les planches illustrées en fonction du rythme de l'histoire et de la réaction des enfants. N'est-ce pas la voix qui, du fait de sa mélodie, qu'elle soit touchante, caressante ou accueillante, donne à l'enfant la sensation du poids des mots, de leur clarté et de leur saisie du réel.

Il est à l'écoute afin de pouvoir dialoguer avec eux.

C'est une ouverture à la communication et à la possibilité d'exprimer ses émotions.

Les enfants peuvent retrouver ces histoires dans les livres mis à leur disposition.

Le jour de la séance, les parents sont informés par une affichette sur la porte de l'unité avec la liste des histoires proposées.



4-Le yoga des enfants



La séance de yoga d'une durée de 20 à 30 minutes est proposée aux enfants volontaires, deux à trois fois par semaine. Elle se veut être un îlot de calme et retour sur soi dans la journée bien remplie et stimulante à la très grande crèche.

Calmement, en chuchotant (les consignes sont essentiellement visuelles, la parole est réduite) nous entrons dans la salle d'expression. Dans la pénombre, nous retirons nos chaussons, et nous nous installons sur de petites couvertures individuelles, alors qu'une musique adaptée nous accompagne.

Ouvrage de référence : (yoga pour les enfants avec Namasté le singe de France HUTCHISON).

Des postures sont proposées, elles font référence aux animaux bien connus des enfants, et vont évoluer en fonction de l'envie et des capacités du petit groupe de sept à huit enfants présents. Le rythme est posé, lent, pour prendre le temps d'observer, de faire, d'arrêter, de recommencer, de se regarder et de ressentir.

Couchés, nous écoutons, respirons et regardons.



Cette bulle de silence (ou presque) ponctuée par des rires et de petits cris d'enthousiasme, se termine par le rangement du matériel ensemble.

L'enfant s'exprime beaucoup avec son corps, qui est traversé par les émotions, qui rentre constamment en relation avec l'autre, et qui lui permet de découvrir son environnement.

Le changement de rythme et le temps calme proposés par le yoga permettent une détente physique, mentale et psychique.

Cette activité favorise la prise de conscience du corps dans l'espace, un meilleur équilibre et un renforcement de la stabilité émotionnelle et physique.

Certains enfants se révèlent, en osant s'exprimer et évoluer dans ce contexte et cet espace de liberté corporelle et émotionnelle.

Nous proposons et mettons à disposition aux parents, des petits livrets explicatifs avec les postures pratiquées à la très grande crèche.

5-L'espace Snoezelen

« Rien n'arrive à l'intelligence qui soit d'abord passé par les sens. » St Thomas d'Aquin.

Le concept Snoezelen est d'origine hollandais, et a été créé en 1970. Ce terme est la contraction entre « Snuffelen » (renifler, sentir) et « Doezelen » (sommoler).

Snoezelen est donc une invitation à l'exploration sensorielle dans une ambiance de détente visant au bien-être.

Il favorise auprès du jeune enfant, une stimulation et un éveil autour des cinq sens.

Il permet aussi de rentrer en communication avec le monde extérieur, de favoriser un libre choix d'activités, de stimuler l'imaginaire, de tricoter des interactivités avec les différents objets qui composent son environnement ainsi que de favoriser l'observation et la concentration.

Lors de cette activité, nous réalisons une ambiance tamisée à l'aide de lumières douces.

Nous proposons aussi une tour à bulles, des dalles sensorielles avec jeu de couleurs (type lampe d'ambiance), des tables lumineuses, de la musique douce, une machine à projections de lumières, un parcours de psychomotricité ou encore des objets aux textures différentes.

Le matériel Snoezelen favorise ainsi le développement sensori-moteur qui permet une coordination des capacités sensorielles et motrices de l'enfant c'est-à-dire comprendre le fonctionnement de son corps et à faire la différence entre son corps et les objets.



Cet espace, nous l'ouvrons et le proposons aux familles chaque jour, pour démarrer ou finir la journée.

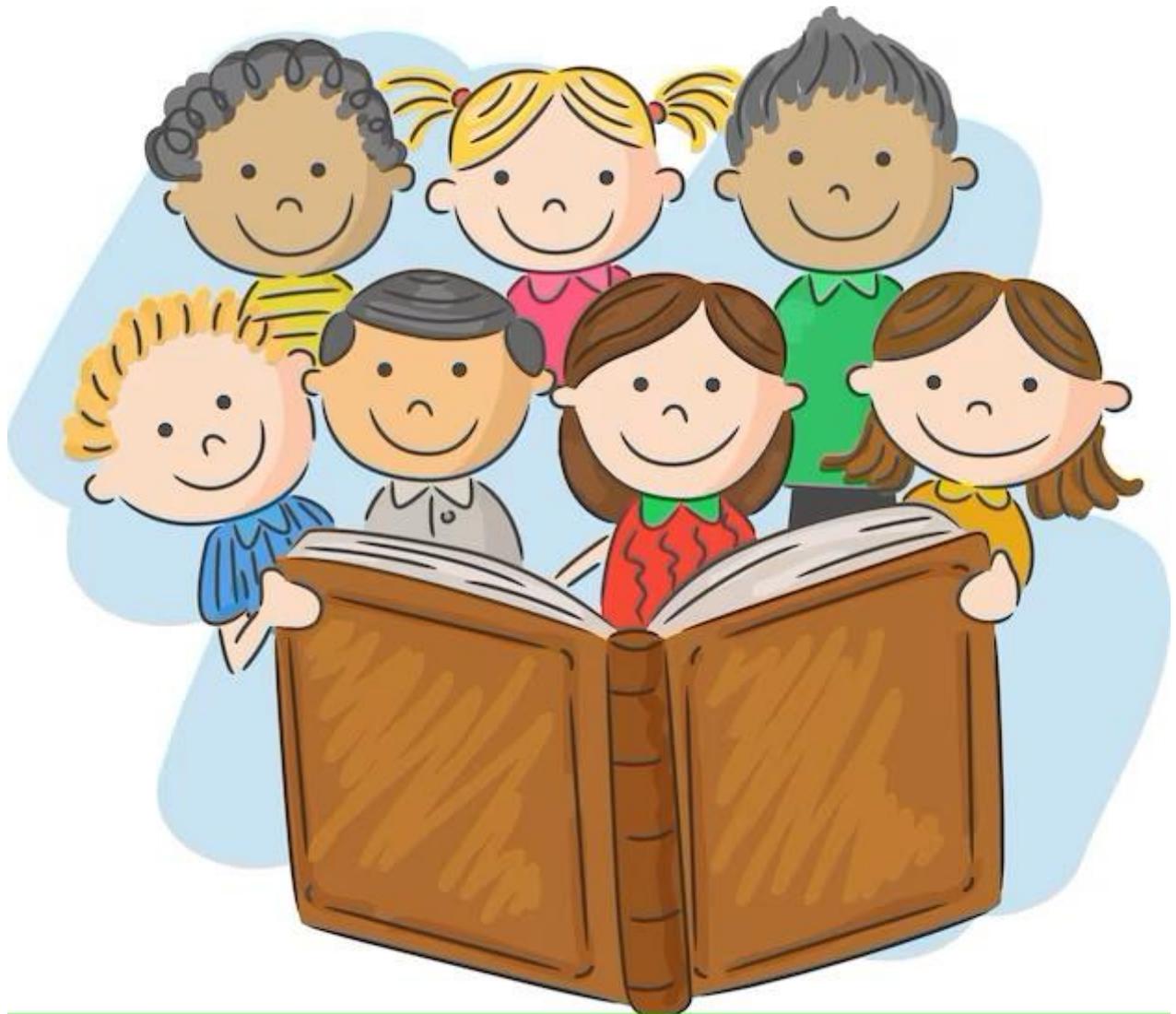


6-La médiathèque

Nous diversifions nos livres par le biais de la médiathèque de Guebwiller.

Nous proposons des livres imagiers, de comptines, de premières histoires et de musiques. La lecture permet de favoriser un retour au calme après des matinées ou des après-midi riches en aventures. Cela contribue aussi à poser des mots sur des images pour faire connaissance avec son environnement.

Les livres vont aussi contribuer à la stimulation des sens, travailler la motricité fine, la capacité de concentration à travers l'écoute, développer sa curiosité, créer des interactions entre enfants, enrichir son langage et sa créativité ainsi que la connaissance de soi. Ainsi, le livre permet de voir des choses, de les interpréter, de les questionner et de donner du sens.



ANNEXES

- 1** **Fiche de définition d'emploi**
 - 1.1** **Directeur**
 - 1.2** **Directrice adjointe**
 - 1.3** **Educatrice de jeune enfant**
 - 1.4** **Auxiliaire de puériculture**
 - 1.5** **Animatrice petite enfance**
 - 1.6** **Maîtresse de maison**

- 2** **Protocole situations d'urgence**
- 3** **Protocole mesures préventives d'hygiène en cas de contagion ou d'épidémie**
- 4** **Protocole administration des traitements**
- 5** **Protocole suspicion de maltraitance ou enfance en danger**

1 Fiche de définition d'emploi
1.1 Direction

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

DIRECTEUR 1.2.3.SOLEIL

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

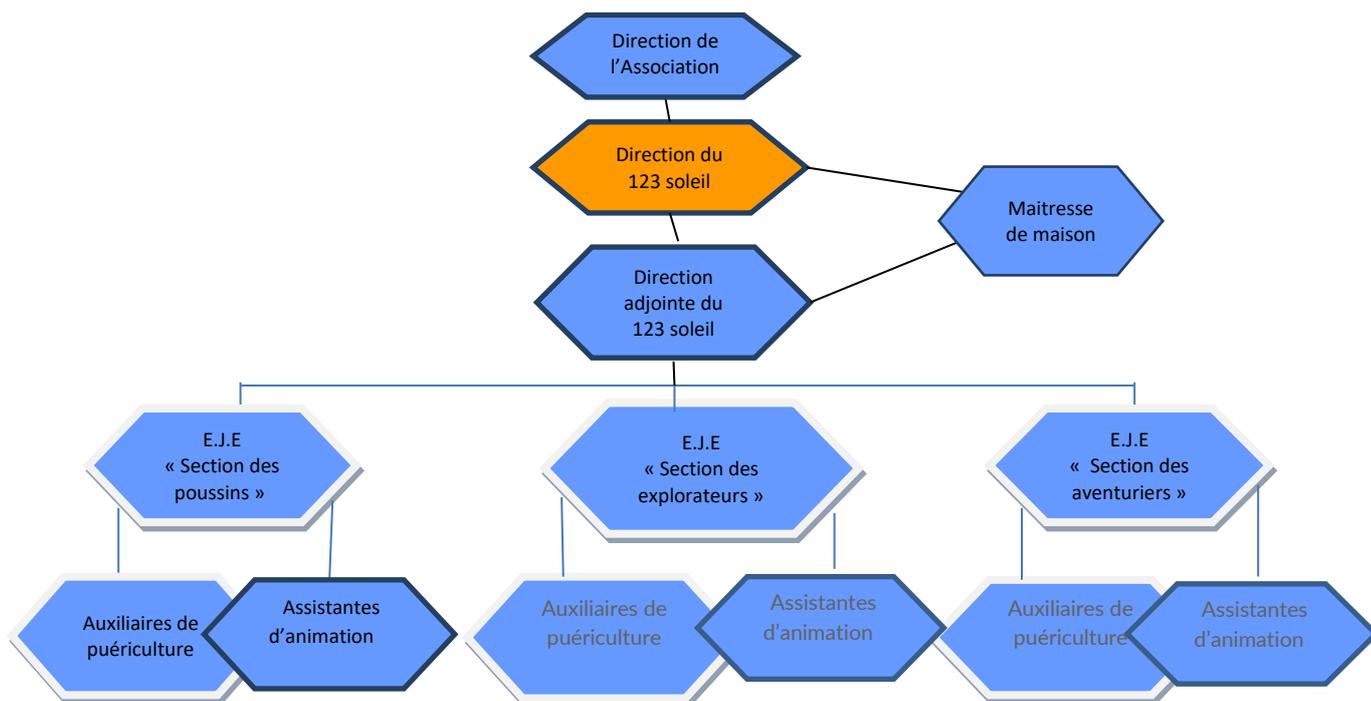
Par :

Signature Employeur :

Signature salarié :

1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

En lien direct avec la Directrice Générale des Services, il gère le service et le représente à l'intérieur et à l'extérieur de l'Association, afin de garantir une qualité de réponse en adéquation avec les besoins des familles.



2. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Favoriser le développement de l'enfant dans des conditions de bien-être et de sécurité optimale.
- ☺ Permettre la mise en place des meilleures conditions d'accueil et d'accompagnement des familles.

- ☺ Maintenir une situation saine, une cohérence de service et améliorer la qualité.
- ☺ Fédérer les équipes autour des projets et impliquer au maximum les parents à la vie de la structure. (le service & l'association)
- ☺ Proposer des améliorations touchant le fonctionnement du service et/ou le fonctionnement général de l'association.

2. DONNEES SPECIFIQUES :

2.1 Responsabilités humaines :

S'assurer auprès des familles de l'adéquation du service proposé avec leurs besoins (de l'inscription jusqu'au départ de l'enfant)

Se tenir informé de l'adaptation de l'enfant.

Etablir un partenariat avec la PMI et autres institutions (AEMO, pédopsy...) pour l'accueil des enfants porteurs de handicap.

2.2 Responsabilités financières :

Etablir les contrats avec les familles (PSU...).

Représenter l'association pour les questions liées à la facturation et aux règlements.

Prendre connaissance des budgets, prévoir les dépenses, les devis.

2.3 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

Prévoir les situations et anticiper les décisions en matière de personnel.

S'assurer du bon fonctionnement du service en lien avec les services supports.

Faire des rapports réguliers à la DGS sur l'activité : résultats, satisfaction, anomalies...

3. ACTIVITES DE L'EMPLOI :

3.1 Activités principales :

Organisation temporelle et spatiale : réaliser les plannings intégrer la dimension « sécurité » dans les prévisions pour garantir la sécurité des enfants & du personnel.

Suivre et améliorer l'organisation des services, contrôler l'application des procédures.

3.2 Activités annexes ou occasionnelles :

Animer l'élaboration des projets pédagogiques, en faire émerger des plans d'action.

Réaliser un compte rendu annuel d'activité et autres bilans, les soumettre à la direction, les diffuser dans les services.

Participer aux assemblées générales et autres réunions avec les partenaires.

Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.

Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.

Service des repas : réception des repas, contrôle de la liaison chaude et maintien en température.

Fermeture du 123 soleil, vérification extinction des lumières et fermeture des fenêtres, et mise en route des alarmes.

3.3 Activités de management :

Participer aux recrutements.

Etre attentif à l'esprit d'équipe et à la convivialité.

Assurer les entretiens annuels et professionnels.

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

**DIRECTRICE ADJOINTE
1.2.3 SOLEIL**

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

Par :

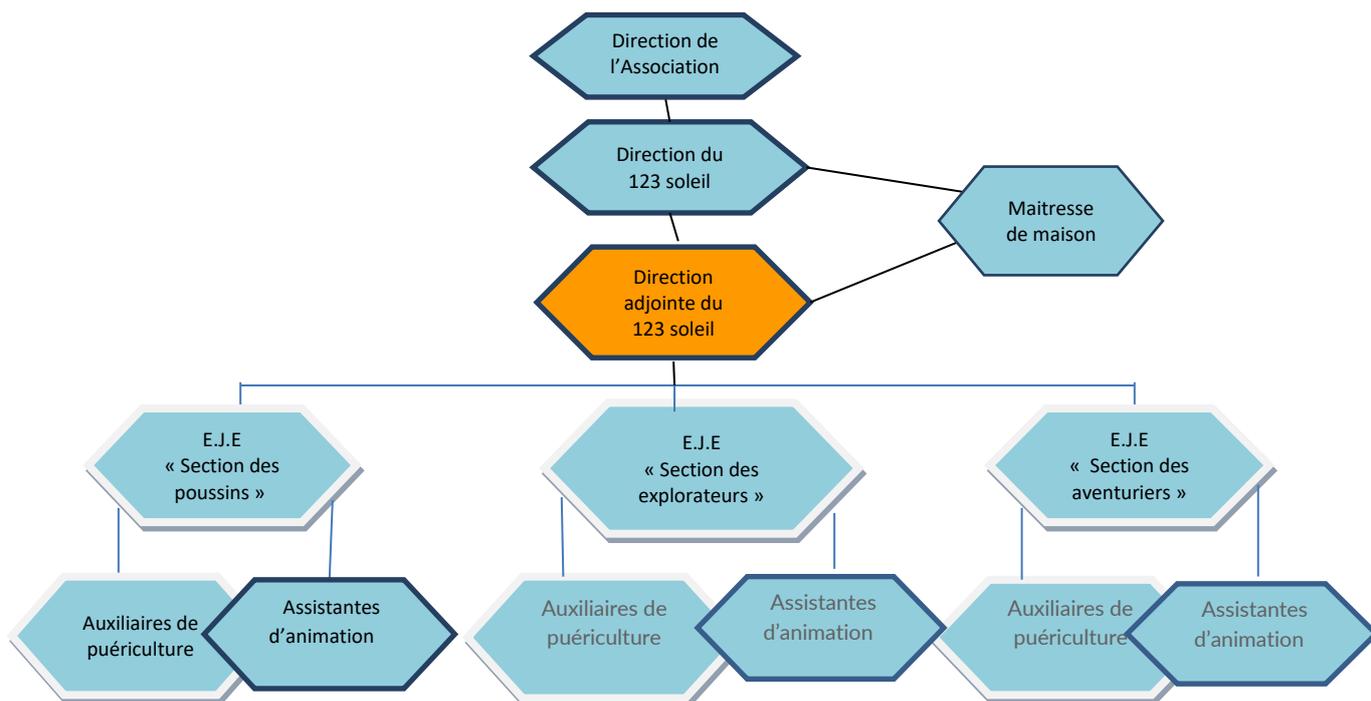
Signature Employeur :

Signature salarié :

4. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

En lien direct avec le Directeur de la très grande crèche, elle exerce des missions propres et par délégation du Directeur, et que, d'autre part, elle assure les remplacements du Directeur pendant ses absences.

POSITION DANS LA STRUCTURE :



3 MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Propose des formes de travail ou des outils pouvant faciliter les tâches des personnels ou la réflexion d'équipe.
- ☺ Informe le Directeur à partir des observations qu'elle fait sur le terrain.
- ☺ Elabore des protocoles dans différents domaines.
- ☺ S'assure de la cohérence du plan alimentaire et de l'application des méthodes HACCP.
- ☺ Administre les traitements médicaux si ordonnance. - Organise et contrôle les soins et la surveillance paramédicale. Préviens et gère les troubles de santé.

DONNEES SPECIFIQUES :

4.1 Responsabilités humaines :

S'assurer auprès des familles de l'adéquation du service proposé avec leurs besoins (de l'inscription jusqu'au départ de l'enfant)
Se tenir informer de l'adaptation de l'enfant.
Guider le quotidien de la vie du groupe en relais de la direction du 123 soleil.

4.2 Responsabilités financières :

Participe aux choix des actions pour l'élaboration du budget relevant de son secteur.

4.3 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

Préparation et coordination des activités éducatives et psychomotrices pour l'ensemble du groupe.
Circulation de l'information entre la direction, le groupe & les parents.

5 ACTIVITES DE L'EMPLOI :

5.1 Activités principales :

Participe à la gestion et suivi des Contrats d'accueils de l'enfant.
Participe à l'organisation des inscriptions, présences et départs.
Participe à la gestion des plannings et de l'organisation générale des équipes encadrantes et logistiques.

5.2 Activités annexes ou occasionnelles :

Assure le suivi des dossiers médicaux et organise les visites du pédiatre.
Pendant les remplacements du directeur, l'adjointe remplit toutes les fonctions, missions et prérogatives du directeur et qui ne peuvent attendre son retour, sans que celui-ci soit pour autant déchargée de sa responsabilité juridique.
Elle assure provisoirement la fonction hiérarchique et prend des décisions dans la continuité du projet d'établissement et dans l'intérêt de la structure.
Elle assurer la gestion de l'armoire à pharmacie.
Conseiller et informe les familles (médicale, diététique)
Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes & les règles de diététique infantile.
Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.
Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.
Service des repas : réception des repas, contrôle de la liaison chaude et maintien en température.
Fermeture du 123 soleil, vérification extinction des lumières et fermeture des fenêtres, et mise en route des alarmes.

5.3 Activités de management :

Accueille et encadre les stagiaires et les nouveaux salariés.
Anime les équipes en vue de favoriser l'analyse des pratiques professionnelles et une attitude éducative adaptée.
Alerter la direction en cas de dysfonctionnement.

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

EDUCATRICE JEUNES ENFANTS

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

Par :

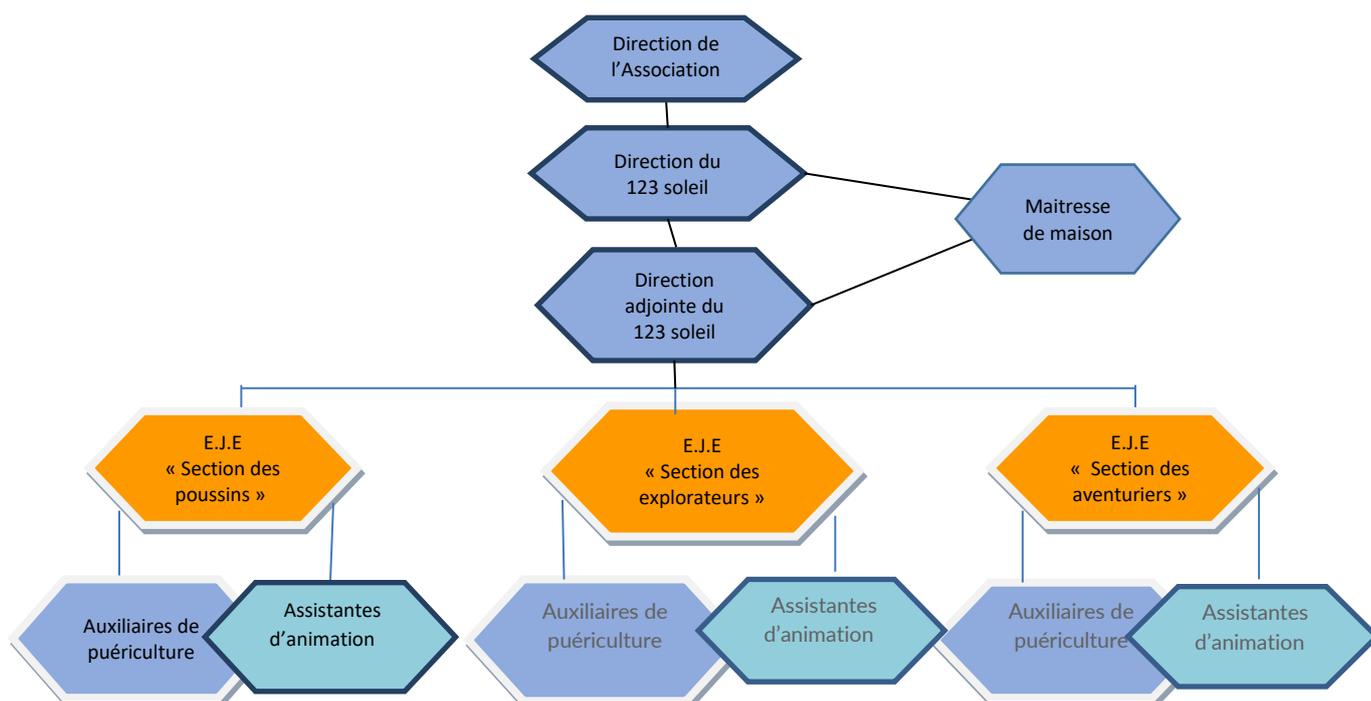
Signature Employeur :

Signature salarié :

1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

En lien direct avec le directeur du 123 soleil, encadre et dynamise l'équipe au quotidien, en favorisant et améliorant les échanges entre professionnels et avec les parents, et, en développant les activités d'éveil, pour offrir un service de qualité aux familles.

2. POSITION DANS LA STRUCTURE :



3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Toutes les prérogatives liées au Diplôme d'Etat d'Educatrice de Jeunes Enfants
- ☺ Dynamiser l'équipe autour de projets motivants.
- ☺ Garantir la sécurité et le bien-être des enfants au sein du groupe.

- ☺ Afficher une cohérence dans l'action en faveur des familles et des professionnels.
- ☺ Optimiser les dépenses budgétaires liées au matériel en fonction des besoins.
- ☺ Contribuer à la continuité du service auprès des enfants.

4. DONNEES SPECIFIQUES :

4.1 Responsabilités humaines :

Guider le quotidien de la vie du groupe en relais de la direction du 123 soleil.

4.2 Responsabilités financières :

Gestion du matériel utilisé par le groupe.

4.3 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

Préparation et coordination des activités éducatives et psychomotrices pour l'ensemble du groupe.

Circulation de l'information entre la direction, le groupe & les parents.

5. ACTIVITES DE L'EMPLOI :

5.1 Activités principales :

Préparer les activités, les différentes fêtes.

Etablir un planning d'activités à la semaine / mois.

Organiser l'espace.

Suivre le déroulement des activités des enfants.

Apporter conseils aux accompagnants de jeunes enfants.

5.2 Activités annexes ou occasionnelles :

Rechercher des activités d'éveil dans les revues spécialisées.

Rassembler et communiquer à la direction du 123 soleil les informations concernant la vie du groupe.

Faciliter la diffusion des consignes.

Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes & les règles de diététique infantile

Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.

Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.

Fermeture du multi-accueil, vérification extinction des lumières et mise en route des alarmes.

5.3 Activités de management :

Suivre et orienter l'équipe au quotidien. Apporter les ajustements. (horaires, organisation diverses...)

Répondre aux questions quotidiennes du groupe.

Veiller à la sécurité et à l'application des divers protocoles en collaborations avec la direction de la très grande crèche.

Observer et aider à l'évaluation des enfants.

Alerter la direction en cas de dysfonctionnement.

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

Par :

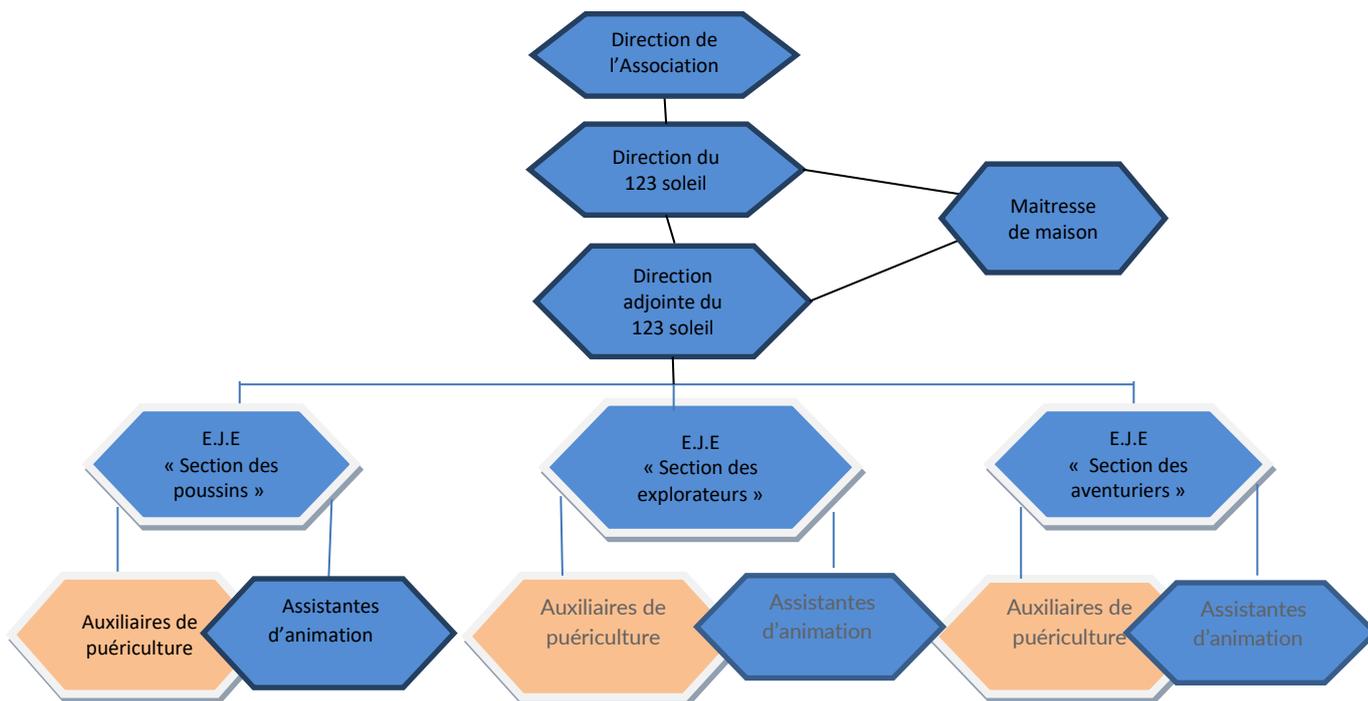
Signature Employeur :

Signature salarié :

1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

Au sein du 123 soleil, l'auxiliaire de puériculture assure l'accueil, les soins quotidiens et les activités dictées dans le cadre du projet d'établissement, afin de répondre aux besoins de l'enfant.

2. POSITION DANS LA STRUCTURE :



3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Toutes les prérogatives liées au Diplôme d'Etat « d'Auxiliaire de Puériculture »
- ☺ Accueil des enfants et de leurs familles.
- ☺ Les soins à l'enfant.
- ☺ Les activités et l'éveil.
- ☺ Le travail en équipe.

4. DONNEES SPECIFIQUES :

4.1 Responsabilités humaines :

Facilitation de la séparation enfants/ parents & parents/ enfants
Facilitation de l'adaptation des enfants à la vie en collectivité dans le respect du projet pédagogique.

4.2 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

Participation au maintien en état de fonctionnement du matériel & des locaux.
Respecter le règlement de fonctionnement de l'établissement.
Veillez au confort des enfants en respectant le rythme de chacun en répondant aux besoins.

5. ACTIVITES DE L'EMPLOI :

5.1 Activités principales :

Etablir une relation de confiance.
Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de l'enfant.
Communiquer avec la famille au quotidien.
Recevoir et transmettre un message.
Prendre en compte les différences.
Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant et les soins spécifiques
Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes & les règles de diététique infantile.
Accompagner l'enfant au moment du sommeil.
Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.

5.2 Activités annexes ou occasionnelles :

Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants.
Réaliser les soins spécifiques de l'enfant liés à sa santé.
Ranger et entretenir le matériel mis à disposition.
Participer à l'élaboration du projet d'établissement lors de réunions et /ou de journées pédagogiques.
Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.
Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.

5.3 Activités de management :

Encadrer les stagiaires en lien avec leur formation.
Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...)
Communiquer & échanger.

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

ASSISTANTE ANIMATION

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

Par :

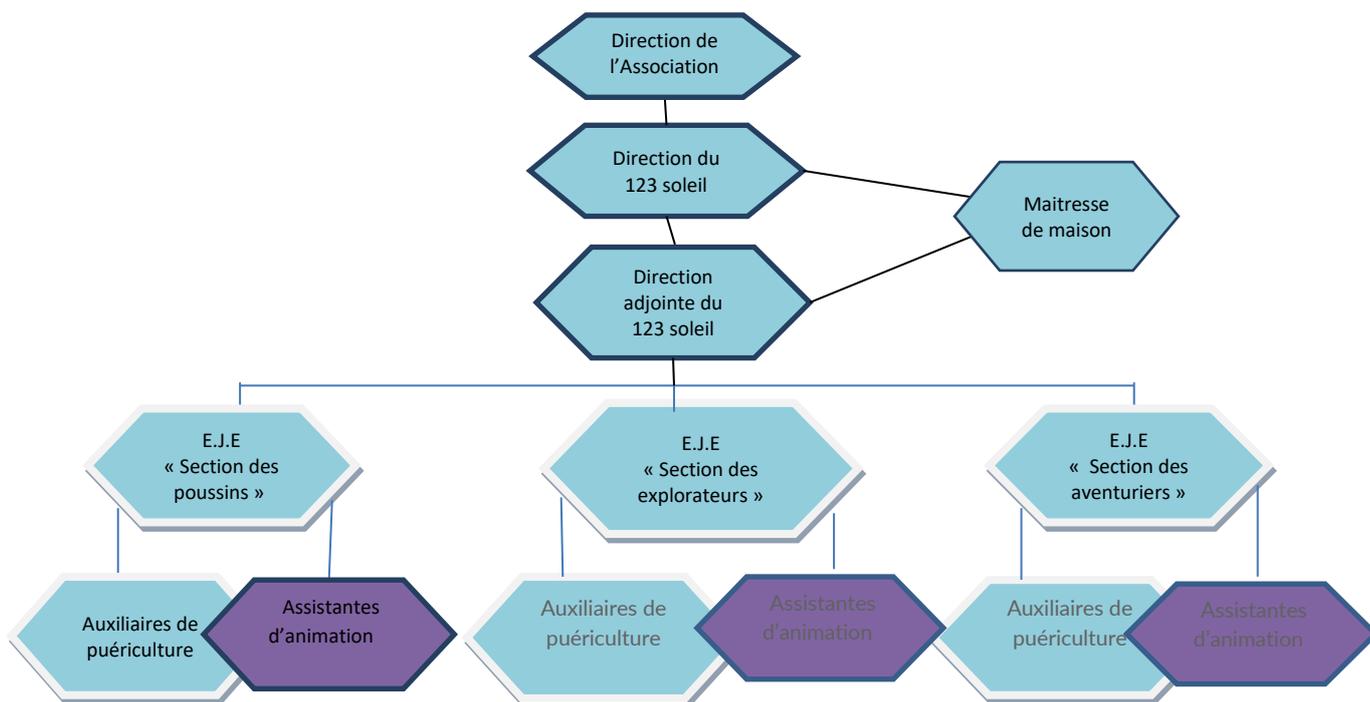
Signature Employeur :

Signature salarié :

1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

Au sein du 123 soleil, l'assistante d'animation assure l'accueil, les soins quotidiens et les activités dictées dans le cadre du projet d'établissement, afin de répondre aux besoins de l'enfant.

2. POSITION DANS LA STRUCTURE :



3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Toutes les prérogatives liées au diplôme « CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance / BEP sanitaire et social »
- ☺ Accueil des enfants et de leurs familles.
- ☺ Les soins à l'enfant.
- ☺ Les activités et l'éveil.
- ☺ Le travail en équipe.

4. DONNEES SPECIFIQUES :

4.1 Responsabilités humaines :

Facilitation de la séparation enfants/ parents & parents/ enfants
Facilitation de l'adaptation des enfants à la vie en collectivité dans le respect du projet pédagogique.
Avoir un comportement adapté à l'enfant (langage, patience, disponibilité, valorisation de l'enfant...).Communiquer & échanger.

4.2 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

Participation au maintien en état de fonctionnement du matériel & des locaux.
Respecter le règlement de fonctionnement de l'établissement.
Veillez au confort des enfants en respectant le rythme de chacun en répondant aux besoins.

5. ACTIVITES DE L'EMPLOI :

5.1 Activités principales :

Etablir une relation de confiance.
Identifier les besoins (physiques, moteurs et affectifs) de l'enfant.
Communiquer avec la famille au quotidien.
Recevoir et transmettre un message.
Prendre en compte les différences.
Accompagner l'enfant et sa famille dans leur adaptation à la vie en collectivité.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Réaliser les soins d'hygiène de l'enfant.
Donner les repas à l'enfant en respectant ses habitudes & les règles de diététique infantile.
Accompagner l'enfant au moment du sommeil.
Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.

5.2 Activités annexes ou occasionnelles :

Participer à l'aménagement des espaces de vie (repos, repas, jeux) adaptés aux besoins individuels et collectifs des enfants.
Ranger et entretenir le matériel mis à disposition.
Participer à l'élaboration du projet d'établissement lors de réunions et /ou de journées pédagogiques.
Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.
Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.

5.3 Activités de management :

Encadrer les stagiaires en lien avec leur formation.

1.6 Maîtresse de maison

FICHE DE DEFINITION D'EMPLOI

INTITULE DE L'EMPLOI

MAITRESSE DE MAISON

Nom & Prénom du titulaire :

Fiche réalisée le :

Par :

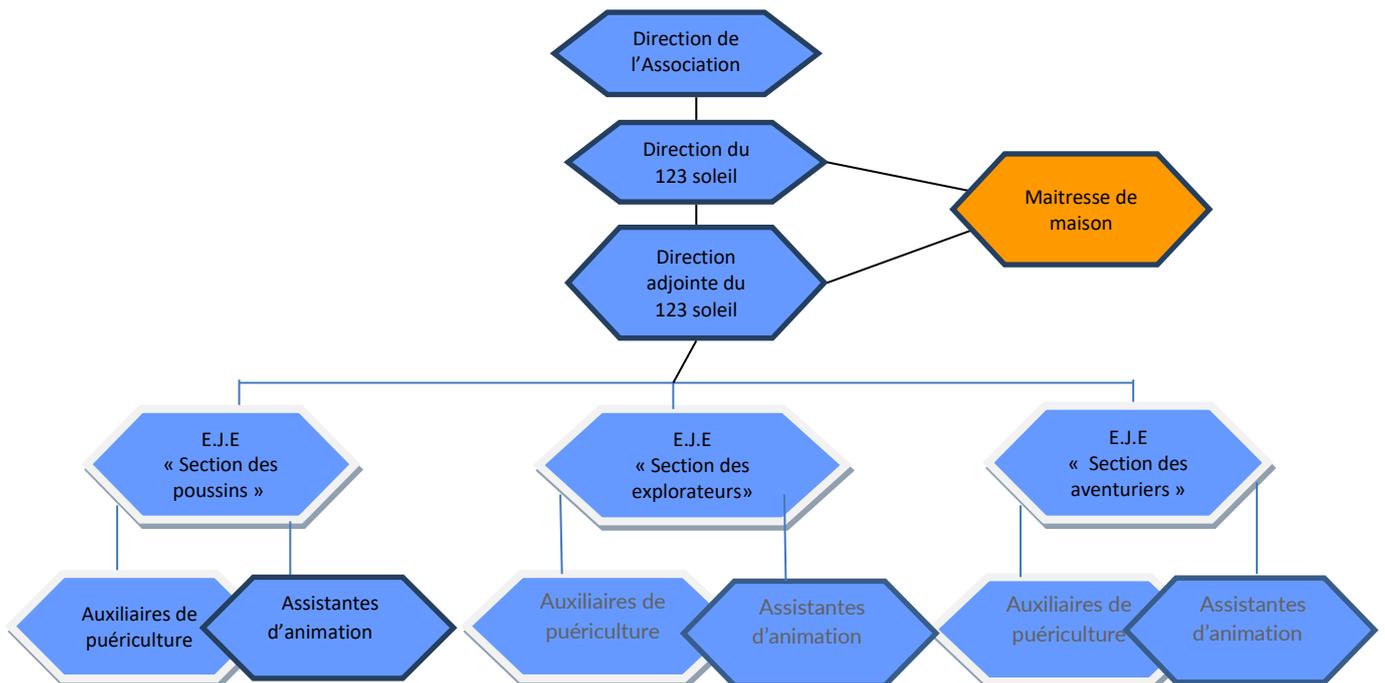
Signature Employeur :

Signature salarié :

1. RAISON D'ETRE DE L'EMPLOI :

Au sein de la très grande crèche, la maitresse de maison prend en charge les conditions matérielles de la vie quotidienne.

2. POSITION DANS LA STRUCTURE :



3. MISSIONS OU DOMAINES D'INTERVENTION :

- ☺ Réception et service des repas.
- ☺ Hygiène de l'intérieur des bâtiments.
- ☺ Lingerie & blanchisserie
- ☺ Disponible à l'équipe.

4. DONNEES SPECIFIQUES :

4.1 Responsabilités humaines :

- Connaître et appliquer les protocoles d'hygiène.
- Règlementation et environnement législatif (HACCP, RABC...)
- (* Hazard Analysis Critical Control Point
- * Risk Analysis Biocontamination Control system)

4.2 Responsabilités des moyens et de la sécurité :

- Ajuster son travail à la demande des services internes.
- Permettre des résolutions de problème en termes de fonctionnement et de qualité de service rendu.
- Optimiser ses interventions hygiène/ propreté.
- Respecter les consignes de sécurité.

5. ACTIVITES DE L'EMPLOI :

5.1 Activités principales :

- Service des repas : réception des repas, contrôle de la liaison chaude et maintien en température.
- Entretien de la cuisine : plans de travail, réfrigérateur, lave-vaisselle, four...
- Préparation des salles à manger et remise en état.
- Entretien du linge : ramassage, lavage, séchage, pliage et distribution.
- Entretien des locaux : parties communes, locaux dédiés aux enfants, salle de restauration, dortoirs, bureaux, sanitaires, conformément aux protocoles de nettoyage.
- Fermeture du 123 soleil, vérification extinction des lumières et mise en route des alarmes.

5.2 Activités annexes ou occasionnelles :

- Participer à la gestion du stock de produit et de matériel.
- Informers la direction dans les meilleurs délais, des dégradations et anomalies constatées.

5.3 Activités de management :

- Encadrer les stagiaires en lien avec leur formation.
- Prise en compte des contraintes des collègues.
- Communiquer & échanger.

2 Protocole situations d'urgence



PROTOCOLE CAT EN CAS D'INCIDENT CHEZ UN ENFANT

Référence :	Procédure EAJE DPMI 04-2022
Lieu :	A la très grande crèche 123 soleil ou à la grande crèche Pomme de Reinette
Acteurs :	Direction et référentes pédagogique

Déterminer l'urgence :

- Y-a-t-il nécessité de soins médicaux immédiats :
Convulsions, malaise grave, blessure, chute, brûlures graves, etc....

S'il y a urgence :

- Une personne appelle les pompiers (18 ou 112) ou le SAMU (15).
- Il faut être précis sur le lieu, les circonstances, l'état de l'enfant et son âge.
- Une personne prend en charge l'enfant, l'isole, applique le protocole en lien avec l'incident.
- La surveillance est constante.
- Une personne prend en charge le reste du groupe d'enfants.
- Les parents sont prévenus immédiatement.
- Toujours noter précisément, par écrit et :
 - Avec les horaires :
 - les circonstances de l'incident,
 - les soins apportés,
 - l'état de l'enfant,
 - les personnes prévenues.

S'il n'y a pas d'urgence véritable :

- Prévenir les parents : il est important de convenir avec les parents de l'attitude à adopter. Une
- Consultation médicale dans la journée (radio...) est vivement conseillée.
- Surveiller l'enfant jusqu'à l'arrivée de parents et toujours noter précisément, par écrit et avec :
 - Les horaires,
 - les circonstances de l'incident,
 - les soins apportés,
 - l'état de l'enfant,
 - les personnes prévenues.

NE JAMAIS SORTIR UN ENFANT DE LA STRUCTURE, NI A PIEDS, NI EN VOITURE.

ATTENDRE LES SECOURS ET RAPPELER SI NECESSAIRE.

3 Protocole mesures préventives d'hygiène en cas de contagion ou d'épidémie



PROTOCOLE EPIDEMIE

Référence :	Procédure EAJE DPMI 04-2022
Lieu :	A la très grande crèche 123 soleil ou à la grande crèche Pomme de Reinette
Acteurs :	Direction et référent santé

On parle d'épidémie à partir du moment où surviennent plus de trois cas similaires diagnostiqués de maladies infectieuses en huit jours.

Conduite à tenir :

- Information du référent santé et accueil inclusif.
- Information de tous les parents, leur demandant de consulter le médecin traitant si apparaissent des signes cliniques en rapport chez leur(s) enfant(s)
- Eviction des enfants malades, en concertation avec le référent santé et accueil inclusif, jusqu'à guérison clinique

4 Protocole administration des traitements



PROTOCOLE ADMINISTRATION DES TRAITEMENTS

Référence :	Procédure EAJE DPMI 04-2022
Circonstances :	Assurer l'accueil d'un enfant sous traitement médical avec ordonnance et autorisation parentale de délivrance de ceux-ci. Permettre à l'auxiliaire de puériculture, sous le contrôle de l'infirmière puéricultrice ou de l'infirmier, d'aider l'enfant accueilli à la prise de ses médicaments.
Lieu :	A la très grande crèche 123 soleil – Grande crèche Pomme de Reinette
Acteurs :	IPDE / IDE et Auxiliaire de puériculture sous délégation de l'IDE ou de l'IPDE
Matériel Produits	Ordonnance Autorisation parentale de délivrance des médicaments Transmission de délivrance des médicaments Médicament sur ordonnance
Technique :	<p><u>Vérifier l'ordonnance et le médicament :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Ordonnance prescrite par le médecin traitant au nom de l'enfant, précisant le nom du médicament, la date, le nom, l'âge et le poids de l'enfant *Posologie – durée de traitement – voie d'administration *Correspondance entre la prescription et le médicament apporté par les parents *Intégrité de l'emballage et date de péremption du médicament fourni par les parents <p>Faire remplir et signer l'autorisation parentale de délivrance de médicaments</p> <p>Assurer le bon stockage du médicament en sécurité, en permettant son identification et en garantissant le respect de ses conditions de conservation (au frigo si nécessaire)</p> <p>Faire valider l'administration possible et les documents (ordonnance et feuille d'autorisation) par l'infirmière puéricultrice ou l'infirmier</p> <p>Administer le traitement en respectant la posologie (quand et combien)</p> <p>Assurer les transmissions en validant l'administration effective du médicament.</p>
Règles de sécurité	Validation de toute prescription avant administration par la Direction Stockage des médicaments Transmissions
Evaluation	Effectuée par la direction sur le respect des règles de sécurité

5 Protocole suspicion de maltraitance ou enfance en danger

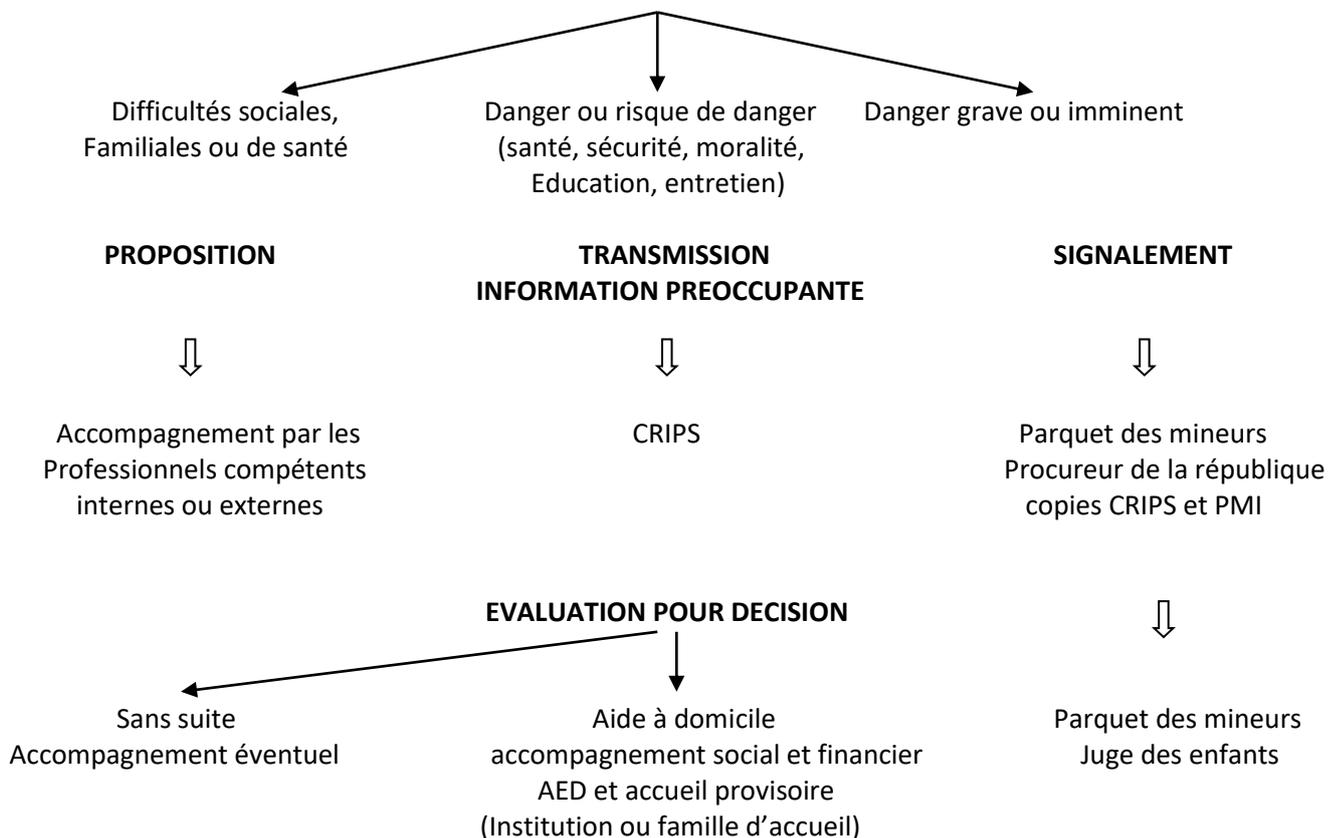


PROTOCOLE CAT ENFANT EN DANGER

Référence :	Procédure EAJE DPMI 04-2022
Lieu :	A la très grande crèche 123 soleil – Grande crèche Pomme de Reinette
Acteurs :	Ensemble des professionnels

Que faire en présence d'un enfant en danger ?

Repérage et réflexion face à la CAT partagée



Numéros :

CMS GUEBWILLER : **03 89 76 83 07**

CRIPS (ASE): **03 89 30 66 66**

119 24h/24

En cas de danger grave ou imminent :

Saisir le procureur de la République

TGI Mulhouse **03 89 36 25 00**

TGI Colmar **03 89 20 56 00**